
Bague 14K Panthère et diamants
Ord. 450$
BIJOUTERIE le roy
Épargnez 113$
Spécial 337$
7139, rue ST-HUBERT
277-3127



# La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



GUESS? USA



4

MONTRÉAL, JEUDI 2 NOVEMBRE 1995 | 112e ANNÉE No 14 | 72 PAGES, 6 CAHIERS | Îles-de-la-Madeleine 1 $ Floride 1,60 $ US | 60¢ Taxes en sus


## Météo

*Nuageux avec pluie passagère*
*max 10 / min 7*
page S 16

## Sports

2 | 5

page S 3

## Sortir



*Fado et porto!*
page D 1

## Girerd




## Index


| | |
|---|---|
| Annonces classées | |
| - immobilier | C2 et C3 |
| - marchandises | C3 et C4 |
| - emplois | C4 |
| - automobile | C5 et C6 |
| - propositions d'affaires | C6 |
| Arts et spectacles | D7 à D11 |
| - horaires-spectacles | D11 |
| - télé-horaires | D10 |
| - télévision | D10 |
| Bridge | C7 |
| Décès | C7 |
| Économie | E1 à E9 |
| Éditorial | B2 |
| Êtes-vous observateur? | C2 |
| Feuilleton | C5 |
| Horoscope | C4 |
| Le monde | C1, C8 et D12 |
| Loteries | A14 |
| Mots croisés | C3 et S10 |
| Mot mystère | C4 |
| Opinions | B3 |
| Politique | B1, B4 à B6 |
| Sortir | D1 à D6 |
| Quoi faire | D6 |



6 21924 98765 1


# Le Québec est le siège du crime organisé

## *Presque toute la cocaïne et le haschisch saisis au Canada le sont ici, selon la police*

**ANDRÉ NOËL**

Environ 90 p. cent de la cocaïne et du haschisch saisis au Canada depuis 1988 étaient d'abord destinés aux réseaux criminels du Québec, selon des données que vient de compiler le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM).

« Une grande partie, sinon la quasi-totalité, des importations de stupéfiants passe par chez nous », a déclaré Pierre Sangollo, directeur des enquêtes spécialisées au SPCUM, au cours d'un entretien cette semaine avec *La Presse*.

M. Sangollo a dirigé à la fin d'octobre à Ottawa une rencontre des policiers responsables de la lutte contre le crime organisé en Colombie-Britannique, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et au Québec.

Pour l'occasion, le SPCUM a étudié les plus récentes statistiques du bureau de surveillance au ministère fédéral de la Santé. Celles-ci tendent à confirmer la forte présence du crime organisé au Québec, plus particulièrement de la mafia sicilienne.

« Les têtes dirigeantes de la mafia sicilienne au Canada se trouvent à Montréal, explique M. Sangollo. La mafia a conclu des alliances avec d'autres groupes, comme les Hells Angels, et organise les importations massives de stupéfiants pour tout le pays. »

C'est au Québec que les corps de police canadiens ont effectué 99 p. cent des saisies de haschisch et 97 p. cent des saisies de cocaïne, en 1993, selon la plus récente compilation du

VOIR CRIME EN A2

### SAISIES DE DROGUES

**Comparaison entre la région Québec-Maritimes et le reste du Canada**

| Cocaïne | Canada | Québec et Maritimes | Ratio |
|---|---|---|---|
| 1993 | 4468 kg | 4360 kg | 98 % |
| 1988-93 | 13 829 kg | 12 705 kg | 92 % |

| Haschish | Canada | Québec et Maritimes | Ratio |
|---|---|---|---|
| 1993 | 36 542 kg | 36 304 kg | 99 % |
| 1988-93 | 226 156 kg | 199 592 kg | 88 % |

Note: Presque toute la drogue saisie dans les provinces atlantiques est commandée par le crime organisé au Québec.

Source: Service de police de la Communauté urbaine de Montréal — Infographie La Presse

# Chrétien: il faut mettre fin à ce jeu-là

**CHANTAL HÉBERT**
*du bureau de* La Presse

*OTTAWA*

Revendiquant une victoire décisive pour son camp au référendum de lundi dernier, le premier ministre Jean Chrétien s'est engagé devant des gens d'affaires de Toronto hier soir à faire tout ce qu'il faudra pour éviter au Canada de jamais revivre le suspense politique des dernières semaines.

Du même coup, il a sommé les leaders souverainistes de concéder la défaite définitive de leur option et à passer à autre chose. « Je veux rappeler aux leaders du mouvement séparatiste qu'il ne s'agit pas d'un exercice auquel ils peuvent jouer et rejouer jusqu'à ce qu'ils gagnent. Le moment est venu de tourner la page sur les référendums à répétition », a-t-il prévenu dans un discours prononcé devant des gens d'affaires de Toronto.

« Ce pays a droit à la stabilité politique. Comme premier ministre, je vais m'assurer que nous avons la stabilité politique. C'est ma responsabilité », a-t-il ajouté au cours d'un des passages de son discours que son auditoire a le plus apprécié.

C'était la première allocution du premier ministre depuis la victoire serrée du NON au référendum de lundi dernier et Jean Chrétien a consacré davantage de son temps à démontrer à son public torontois que le camp fédéraliste a bel et bien honorablement tiré son épingle du jeu référendaire québécois qu'à jeter de la lumière sur ses intentions pour assurer un avenir plus serein au Canada.

Écartant le score serré de lundi, le premier ministre fédéral s'en est remis à des comparaisons d'ordre sportif pour asseoir sa victoire sur des bases plus solides. « Je vois trop de gens au Canada qui ont l'air de ne pas avoir gagné », a-t-il constaté en rappelant qu'au baseball comme au hockey, le pointage final a une importance relative par rapport à la capacité pour une équipe de revendiquer la victoire sur son adversaire.

Jean Chrétien a également

VOIR CHRÉTIEN EN A2

# Oui! Le père Noël s'en vient

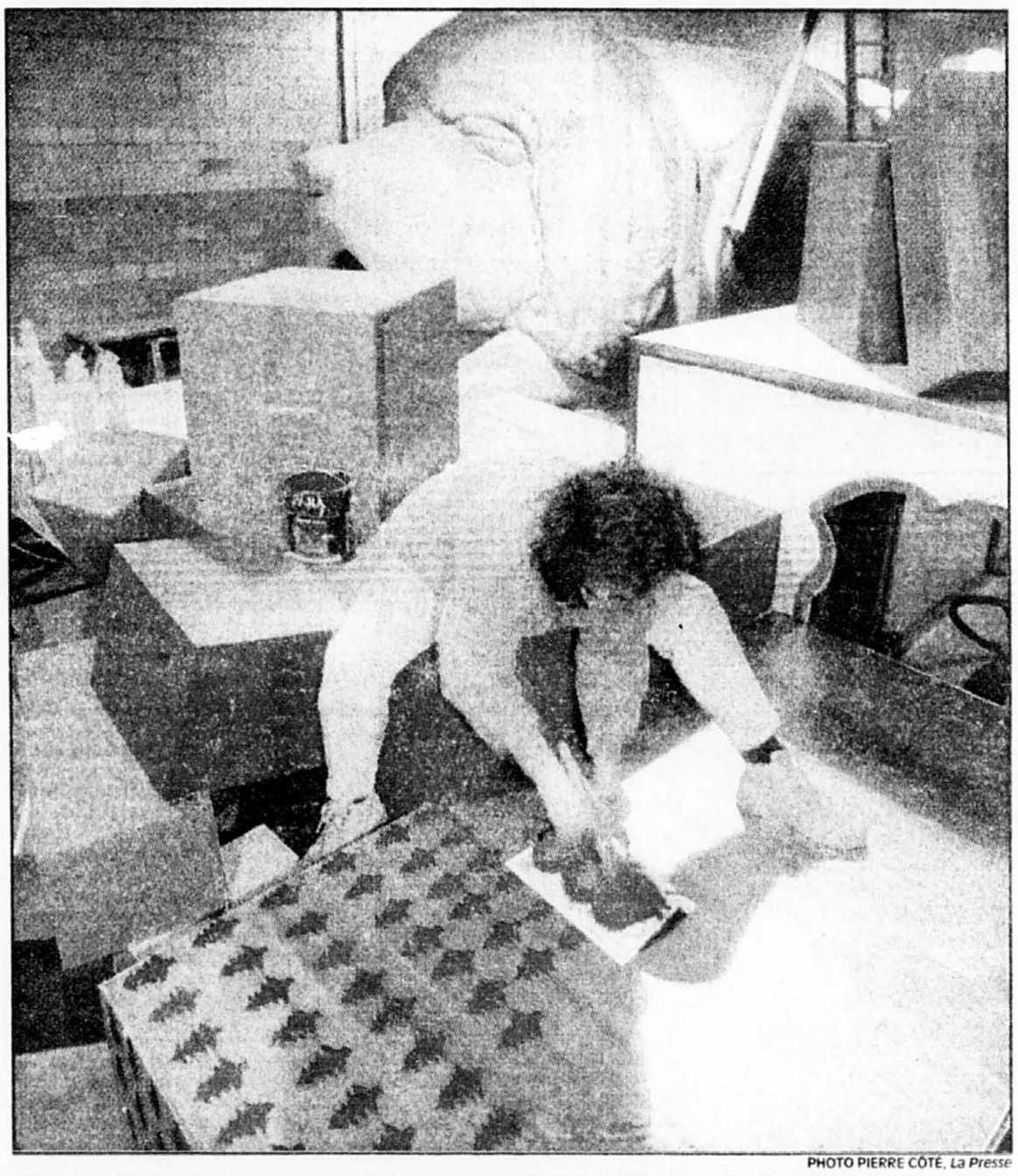


PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

**Dans un atelier de l'Est de Montréal, des artisans créent les chars du père Noël du 18 novembre, dont celui du bureau de poste où trônera un immense chien mécanique.**

## Il défilera rue Sainte-Catherine avec ses lutins le samedi 18 novembre

**SUZANNE COLPRON**

Attention les enfants, le père Noël arrive en ville. Oui, le vrai de vrai!

On lui a dit, à tort ou à raison, que vous doutiez de l'existence de son village dans le Pôle Nord. Il a pris l'affaire très au sérieux. À preuve, il vient avec tous ses lutins, son jardin d'hiver, son bureau de poste, sa manufacture à jouets, son théâtre, la confiserie de la mère Noël, son école, son carrousel et son étable.

Rendez-vous le samedi 18 novembre à 13 h. Dix énormes chars allégoriques défileront rue Sainte-Catherine, de la rue Atwater à la rue Saint-Urbain, dans le centre-ville de Montréal.

« J'avais la nostalgie de Noël. Je voulais rendre ça plus féérique, moins commercial », explique Geneviève Kelly, qui produit le défilé pour le compte de la Société de développement du loisir et du sport du Québec.

Les dix chars — de véritables tableaux vivants imaginés par la productrice et ses acolytes — ont été construits par une vingtaine d'artisans dont la majorité travaillent habituellement pour le Cirque du Soleil.

Ils sont immenses, vraiment très originaux et très colorés. Le premier, un tracteur déguisé en

VOIR PÈRE NOËL EN A2

# Le Bloc reste à Ottawa

## *Bouchard réfléchit*

**GILLES GAUTHIER**
*du bureau de* La Presse

*OTTAWA*

La plupart des députés du Bloc québécois interrogés avant l'importante réunion de leur groupe parlementaire hier soir croyaient qu'aucun d'entre eux ne quittera Ottawa et que leur parti devrait continuer de jouer son rôle d'opposition officielle au Parlement fédéral.

Quant à leur chef, Lucien Bouchard, il a déclaré en arrivant à la rencontre, tenue à huis clos, qu'il poursuivait ses réflexions sur son avenir politique à la suite de la démission de Jacques Parizeau.

« J'ai besoin de plusieurs jours pour décider. Je ne suis pas seul en cause. J'ai une femme, une famille, qui ont beaucoup sacrifié à la politique au cours de la dernière année. J'ai besoin de temps pour prendre une décision. ». Plus tôt dans la journée, il avait expliqué qu'il s'agissait d'une décision personnelle, familiale, professionnelle et politique. Il pourrait faire savoir à Ottawa ce matin, a-t-il précisé hier soir, à quel moment il annoncera cette décision.

« Il faut distinguer entre l'avenir du Bloc et ce que moi je ferai », a ajouté M. Bouchard. La rencontre d'hier soir portait 'sur l'avenir du Bloc, sa présence à Ottawa, le rôle qu'il peut ou ne peut pas jouer.

Le député de Richelieu, Louis Plamondon, estimait que les députés de sa formation avaient « toutes les raisons d'être ici, d'être forts, d'être présents dans les comités, de bien participer aux débats ». D'autant plus, a-t-il ajouté, qu'« il reste peut-être un an encore avant qu'une autre grande décision soit prise » sur l'avenir politique du Québec.

La députée de Saint-Hubert, Pierrette Venne, était d'avis que le Bloc devait demeurer l'opposition officielle aussi longtemps qu'il aura un plus grand nombre de députés que le Parti réformiste. « Le Bloc a encore un rôle à jouer à Ottawa parce que le Québec fait toujours partie de la Confédération et que nous continuons à payer des impôts », affirme por sa part Osvaldo Nunez, député de Bourassa. Quant au rôle d'opposition officielle, « le peuple nous a confié ce mandat et nous allons l'exercer jusqu'à la fin ».

Benoit Tremblay (Rosemont) croit qu'il faut monter la garde dans la capitale fédérale. Un député explique que le statut d'opposition officielle permet à une formation d'obtenir du Parlement d'importants budgets de recherche et secrétariat, donne la possibilité à son leader de rencontrer les chefs de gouvernement étrangers de passage à Ottawa, etc. « Je pense qu'on a toujours un rôle comme parti à Ottawa », dit Michel Daviault (Bourassa), qui ajoute cependant qu'au-delà de cette décision collective, il y a des décisions indi-

VOIR BLOC EN A2

# Les cols bleus se remettent en grève

**ANDRÉ PÉPIN**

Les cols bleus de Montréal ont conclu à l'échec d'une médiation spéciale pour régler le conflit qui pourrit depuis près de deux ans et annoncé qu'ils reprendraient leur grève des heures supplémentaires à compter du 10 novembre.

Les Montréalais doivent s'attendre à en souffrir; lorsque les premiers flocons de neige tomberont sur la métropole, cette grève risque de perturber le déneigement.

Le Conseil des services essentiels aura à décider des tâches qui doivent être assurées.

Les rencontres de médiation qui se poursuivaient depuis le printemps dernier sont maintenant terminées, mais les médiateurs n'ont pas encore achevé leur rapport qui contiendra leurs recommandations.

La fermeture du Biodôme est déjà prévue par l'administration Bourque, a souligné la présidente du Comité exécutif, Mme Noushig Eloyan, en annonçant hier soir avoir reçu un avis de grève de la part du syndicat. « Je suis tout à fait indignée. Montréal ne peut plus garantir un plancher de 4060 emplois, ne peut plus payer pour des heures de travail non faites et ne peut plus tolérer la violence. Et nous voulons recourir à la sous-traitance, aux tarifs en vigueur dans le secteur privé », a dit Mme Eloyan, précisant qu'elle renseignera rapidement le maire Pierre Bourque, qui se trouve en tournée en Asie.

Le conflit entre les cols bleus et l'administration municipale dure depuis plus de deux ans. Rappelons que la dernière campagne électorale municipale, en novembre 1994, était perturbée par des moyens de pression, des manifestations d'impatience de la part

VOIR COLS BLEUS EN A2



Un p'tit dix sous fait jaser gros!
Appels locaux à 10¢ la minute de 18h à 8h, en semaine, et pendant tout le week-end! Pour plus d'informations, composez le 1 800 779-5953
CANTEL Les heures amig

## Demain dans *La Presse*



Week-end sportif

### C'est l'aviron qui nous mène...

■ L'aviron est une activité sportive que tous les gens connaissent mais que très peu pratiquent. Or, depuis les Jeux olympiques de 1976, Montréal possède un superbe bassin olympique, accessible à tous. On y offre même des cours d'aviron pour débutants. L'hiver venu, le Club d'aviron de Montréal dispose d'installations intérieures, où simulateur et machines à ramer permettent de s'entraîner en tous temps. Notre collaborateur Yves Séguin vous en parle, demain, dans le Week-end Sportif du tabloid Sports.

## Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

❑ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

❑ à Montréal: Hôpital Santa-Cabrini, 5655, rue Saint-Zotique, de 10 h à 16 h. Objectif: 90 donneurs;

❑ à Montréal: club Optimiste Dante et Caisse populaire Papineau, Maison d'Italie, 505, rue Jean-Talon Est, de 10 h 30 à 20 h 30. Objectif: 150 donneurs;

❑ à Granby. Galeries de Granby, cour K-Mart, 40, rue Évangéline, de 10 h 30 à 20 h 30. Objectif: 320 donneurs;

❑ à LeGardeur: club Lions de Legardeur, organisée par le Corps de cadets et l'Opération Coup d'oeil, école Louis-Joseph-Huot, 375, boul. Lacombe, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 175 donneurs.





**16 343 805 $**

*Merci!*

**Centraide**
du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tel.: (514) 288-1261

**La valeur de votre don**

Les jeunes qui ont de la difficulté à l'école reçoivent l'aide de bénévoles pour faire leurs devoirs et leurs leçons grâce à la **Maison de quartier Désormeaux**, un lieu de rencontre pour les familles ayant de faibles revenus.

LE DON DE CHANGER LES CHOSES


## Question du jour

Le service InfoBref Bell

*Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.*

**Selon vous, Lucien Bouchard doit-il quitter le Bloc québécois à Ottawa et venir diriger le gouvernement du Québec?**

*Êtes-vous d'accord avec la décision de Jacques Parizeau de quitter son poste de premier ministre et de président du Parti québécois? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:*

**Oui: 64 %** **Non: 36 %**

Bell La Presse

Tirage d'hier

**Le Lotto 6/49** 2 20 22 30 33 43 (42)

**E-X-T-R-A** 3 5 2 3 1 8

**La quotidienne** — Tirage d'hier

à trois chiffres 302

à quatre chiffres 3098


| | | | |
|---|---|---|---|
| ABONNEMENT | 285-6911 | ANNONCES CLASSÉES | |
| Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30 | | lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 | 285-7111 |
| RÉDACTION | 285-7070 | Décès, remerciements | 285-6816 |
| PROMOTION | 285-7100 | GRANDES ANNONCES | |
| COMPTABILITÉ | | Détaillants | 285-7202 |
| Grandes annonces | 285-6892 | National, Télé+ | 285-7306 |
| Annonces classées | 285-6900 | Vacances, Voyages | 285-7265 |
| | | Carrières et professions, nominations | 285-7320 |

La Presse

*LA PRESSE* est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — **Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

**RENSEIGNEMENTS 285-7272**

00444

**CODE DU JOUR 44-4** **JEUDI 2 NOVEMBRE 1995**


## *Suite de la Une*

### CRIME

**Le Québec est le siège du crime organisé**

SPCUM. Il s'agissait de quantités impressionnantes: 36 000 kilos de haschisch et 4300 kilos de cocaïne.

De surcroît, la drogue saisie dans les provinces atlantiques — généralement en mer — a presque toujours été commandée au Québec. Le SPCUM estime ainsi que 88 p. cent du haschisch saisi au Canada sur une période de cinq ans l'a été au Québec et dans les provinces atlantiques, ainsi que 92 p. cent de la cocaïne.

Même si la police n'a pas encore tous les chiffres, elle est convaincue que la tendance se poursuit. L'année dernière, une saisie record de 5419 kilos de cocaïne à destination de Montréal a été effectuée au large de la Nouvelle-Écosse. L'importation avait été organisée par le mafiosi montréalais Pierino Divito du clan Vito Rizzuto.

La part du Québec et des provinces atlantiques dans les saisies d'héroïne et de marijuana est plus petite (40 p. cent et 32 p. cent respectivement), mais il s'agit là de cas particuliers.

En 1993, moins de 100 kilos d'héroïne ont été saisis au Canada. À l'inverse, la police a saisi près de 100 000 kilos de marijuana au pays, mais celle-ci est souvent cultivée localement et pas toujours par des réseaux criminels très organisés.

« La vente sur la rue de la cocaïne, du haschisch, de la marijuana et de l'héroïne saisis au Canada en 1993 seulement aurait rapporté aux criminels entre 1,5 et 4 milliards de dollars », affirme un document du SPCUM.

« Or, les saisies représentent à peu près dix p. cent des importations, précise M. Sangollo. C'est donc dire que la vente des stupéfiants rapporte environ 30 milliards de dollars chaque année au crime organisé, surtout au Québec: autant d'argent qui sort du pays ou qui fausse les rouages économiques chez nous. »

M. Sangollo donne l'exemple du centre de ski MontJoie, à North Hatley dans les Cantons de l'Est. Le centre a été construit par des trafiquants de drogue et doté d'équipements sophistiqués. « La concurrence était déloyale pour les propriétaires des centres de ski voisins, qui n'avaient pas autant de moyens d'attirer les clients », dit l'assistant-directeur du SPCUM.

« Les Québécois devraient être conscients de la force et de l'impact du crime organisé ici, ajoute M. Sangollo. L'économie souterraine explique en partie la dette des gouvernements. La contrebande de cigarettes, par exemple, a amené les gouvernements à baisser leurs taxes sur le tabac. C'est une perte sèche de centaines de millions de dollars pour l'État.

« Les vols d'autos se font surtout dans l'est de Montréal. Leur grand nombre oblige les compagnies d'assurance à augmenter leurs primes. Même chose pour les fraudes bancaires, en partie responsables des frais. Nous essayons de chiffrer les coûts engendrés par le crime organisé pour chaque habitant. De cette façon, nous finirons peut-être par sensibiliser la population. »

M. Sangollo préside le comité sur l'adoption d'un projet de loi antimafia (le CAPLAM), qui s'est réuni à Ottawa il y a deux semaines. Cependant, le CAPLAM ne réclame plus tant une loi antimafia qu'un ensemble de dispositions législatives et administratives pour combattre le crime organisé.

« Nous avons examiné les lois antimafia d'autres pays et conclu que nous ne pouvions pas les adapter au Canada, dit M. Sangollo. En revanche, il nous faut une politique claire, assortie de mesures précises. »

Selon lui, il pourrait être souhaitable d'amender le Code criminel ou d'envisager des exceptions à la Charte des droits et libertés afin de pouvoir demander à des criminels connus d'où ils tirent leurs revenus.

Par exemple, le chef de la mafia sicilienne au Canada, Vito Rizzuto, vit dans une somptueuse demeure au nord de Montréal et roule dans quatre autos luxueuses, dont deux Jaguars. Mais, pour l'instant, ni les policiers, ni les procureurs ne peuvent lui poser de questions, même s'ils savent pertinemment qu'il est un des organisateurs importants du trafic de stupéfiants. ❑

### PÈRE NOËL

**Il défilera rue Sainte-Catherine avec ses lutins le samedi 18 novembre**

iceberg, est suivi d'un immense iceberg sur lequel vont jouer une douzaine de petits pingouins habillés en touristes; ils s'en vont passer l'hiver dans le Sud...

Fait important, vous pourrez apporter sur place la lettre que vous voulez adresser au père Noël. De vrais facteurs seront là pour ramasser le courrier et l'expédier à bon port. Le père Noël, comme on sait, répond toujours à son courrier. Il reçoit un million de lettres par année en provenance de plusieurs pays du monde.

**Une vieille tradition**

Ce défilé marque un retour à une vieille tradition qui s'est éteinte à Montréal il y a un quart de siècle. Une tentative de renouer avec le passé a eu lieu il y a trois ans, mais elle est restée sans lendemain. Il a fallu que Geneviève Kelly et sa bande décident de la faire revivre pour que le père Noël daigne revenir en ville.

Plus de 1200 enfants seront sur les chars et dans la rue le jour du défilé. Sans compter les oies, les dindes, les lamas, les rennes, les chevaux et les autruches.

La Société de développement du loisir et du sport du Québec a endossé le projet avec enthousiasme pour une période d'au moins trois ans. Cet organisme à but non lucratif, fondé en 1991, aide les fédérations de loisirs et de sport à s'autofinancer.

Une entente conclue avec la Ville de Montréal et la Société de concertation des marchands du centre-ville a permis la réalisation de l'événement qui sera retransmis sur les ondes de TVA. Coût: 700 000 $.

Pour l'occasion, une cassette et un disque compact, comprenant huit chansons, seront mis en vente. Les profits serviront à financer une partie des activités des fédérations membres de la Société de développement du loisir et du sport du Québec. « Ça va remplacer la traditionnelle tablette de chocolat », souligne Geneviève Kelly. ❑

### COLS BLEUS

**Les cols bleus se remettent en grève**

des cols bleus désireux de conserver les acquis de leur convention collective.

Le candidat Pierre Bourque promettait alors de régler le conflit en quelques semaines si les Montréalais lui accordaient leur confiance. Des dizaines de rencontres, l'intervention directe du nouveau maire Bourque et l'appel au rapprochement lancé par le nouveau gouvernement péquiste n'ont donc rien donné. C'est un échec lamentable puisque les parties se retrouvent à la case départ.

« Nous venons à peine de terminer le processus de médiation mené par le gouvernement du Québec et le contenu du rapport qui sera soumis à la ministre de l'Emploi, Louise Harel, n'est pas encore connu. Le syndicat n'attend même pas les recommandations et décide à l'avance de pénaliser les Montréalais », déplore Mme Eloyan, ajoutant qu'il est inadmissible que le syndicat bafoue ainsi les institutions.

Le syndicat, son président Jean Lapierre en tête, avait décidé de mettre fin aux moyens de pression, le printemps dernier, pour permettre la médiation et la réouverture du Biodôme. D'aucune façon le syndicat ne justifie publiquement sa décision. Comme d'habitude, il n'a pas rencontré les médias d'information pour faire part de ses intentions.

Le conseil de médiation, indiquait-on hier, a besoin de quelques jours, probablement une semaine, pour terminer la rédaction de son rapport qu'il soumettra à la ministre Louise Harel. Les employés municipaux ont cependant une force de négociation nouvelle: la neige est à nos portes.

Le Conseil des services essentiels devra décider du nombre de centimètres de neige qui doit tomber sur la métropole avant de forcer l'intervention des cols bleus. L'épandage des abrasifs est également fixé par le Conseil des services essentiels. Les deux parties, devant ce tribunal administratif, doivent plaider durant des jours pour fixer des règles.

Les horaires des cols bleus de Montréal sont ainsi faits que des heures supplémentaires doivent être effectuées en fin de nuit et en début de soirée si une tempête survient. ❑

### CHRÉTIEN

**Chrétien: Il faut mettre fin à ce jeu-là**

soutenu qu'une proportion élevée de ceux qui avaient voté OUI lundi l'avaient fait sous de faux prétextes, avec l'illusion qu'ils allaient ainsi réformer le fédéralisme. « Nous avons gagné malgré toutes les astuces et c'est merveilleux pour le Canada », a-t-il affirmé.

Dans cet esprit, le premier ministre fédéral a invité son public de gens d'affaires à témoigner concrètement de leur confiance en l'avenir du Canada et du Québec au cours des prochains mois en se dépensant en investissements au Québec.

« Vous avez tous la responsabilité de donner de l'espoir concret aux gens qui ont voté OUI lundi parce que plusieurs d'entre eux ont pensé qu'ils n'avaient rien à perdre », a-t-il souligné.

Il a également rappelé aux Canadiens du reste du pays que les manifestations d'affection qui se sont multipliées en fin de campagne allaient devoir se traduire en gestes plus palpables.

Le premier ministre canadien a en effet reconnu avoir fait « quelques promesses » aux Québécois pendant le dernier sprint du référendum et il s'est engagé à les respecter.

Mais ceux qui espéraient en savoir plus long sur la teneur exacte du changement qu'entend proposer Jean Chrétien aux Québécois sont restés sur leur appétit. Dans son discours d'hier, le premier ministre s'en est tenu à des généralités.

Ainsi, il a réitéré son projet de faire reconnaître le statut de société distincte du Québec dans une résolution du Parlement, mais sans préciser quelle serait la portée exacte d'un tel geste. Il a également parlé de son intention, encore fort imprécise, de s'assurer que les Québécois aient voix au chapitre de tout changement constitutionnel susceptible d'affecter les pouvoirs de leur gouvernement. « Nous allons prendre d'autres mesures pour satisfaire aux besoins de la situation actuelle », a-t-il finalement ajouté.

L'imprécision des engagements du premier ministre s'explique en partie par les profondes divisions que le débat constitutionnel provoque encore dans le reste du Canada. Ainsi, la période des questions d'hier à la Chambre des communes passera vraisemblablement aux annales comme une des plus acrimonieuses de l'histoire canadienne.

En l'espace de 45 courtes minutes, des parlementaires de toutes les tendances se sont littéralement déchirés sur la question de l'avenir du Canada. Le débat a ligué fédéralistes contre fédéralistes alors que le Parti réformiste a vigoureusement dénoncé la teneur des ouvertures qu'entend faire le gouvernement Chrétien en la matière. Le chef réformiste, Preston Manning, a accusé Jean Chrétien de vouloir traîner de nouveau le Canada dans le « marécage du lac Meech ». Sa collègue Deborah Gray a juré que le concept de société distincte n'était ni pour maintenant ni pour jamais.

Le premier ministre, de son côté, a lancé que Preston Manning était à peine moins déçu que Lucien Bouchard de la victoire du NON lundi. Et il a prédit que le Bloc québécois « laisserait tomber son masque » le jour où il voterait contre sa résolution prônant la reconnaissance du Québec comme société distincte. « Le premier ministre veut faire accroire aux Canadiens qu'il a compris ce que les Québécois voulaient », lui a rétorqué Lucien Bouchard. ❑

### BLOC

**Le Bloc reste à Ottawa**

viduelles à prendre. « Le Bloc peut survivre sans Lucien Bouchard », déclare Paul Mercier (Blainville-Deux-Montagnes). Un autre a affirmé que personne ne démissionnera.

Par ailleurs, souligne Réal Ménard (Hochelaga-Maisoneuve), plusieurs ont pris goût à la vie de député et au rôle qu'il leur permet de jouer dans leur milieu. Le député de Longueuil, Nic Leblanc, menace de quitter le Bloc et de siéger sous une autre étiquette si cette formation n'abandonne pas sa rigide discipline de parti et ne permet pas à ses membres de voter comme bon leur semble aux Communes. Il s'était prononcé en faveur du projet de loi qui mettait fin à la grève du rail. ❑

## Policiers, vicaires, businessmen: tous atteints par la folie du loto

*Agence France-Presse*

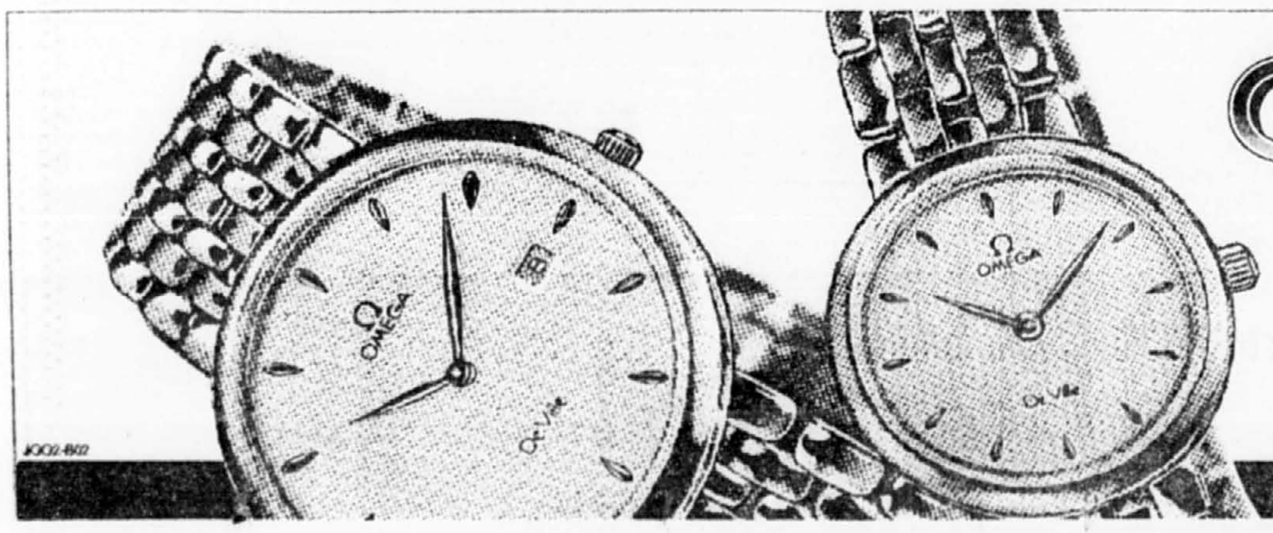
*LONDRES*

■ Tous ne sont pas ruinés, mais tous en sont atteints : une association d'aide aux Parieurs anonymes a révélé qu'elle comptait parmi ses membres un riche cadre supérieur, dépensant 300 livres par semaines en billets, et un vicaire anglican « accro » à 200 livres par semaine.

La branche des Parieurs anonymes de Southampton, dans le sud de l'Angleterre, a levé partiellement le voile sur ses membres, pour démontrer à quel point, dans chaque secteur de la société, des vies sont ruinées par la loterie tandis que les gens « empruntent, s'endettent, voire volent » pour acheter des billets.

« Nous avons un vicaire du Hampshire qui s'est endetté gravement à force de jouer 200 livres par semaine. Son église l'a renfloué à condition qu'il consente à suivre nos sessions », a raconté un porte-parole. Il a aussi cité le cas d'un cadre supérieur qui a failli perdre son mariage et sa maison, dépensant en moyenne 300 livres par semaine en billets de loterie.

L'engouement spectaculaire pour la loterie nationale, lancée en novembre 1994, a conduit les leaders des communautés religieuses du pays à tirer récemment la sonnette d'alarme, dans un communiqué conjoint, contre le « monde de fantasmes » dans lequel « beaucoup de gens vulnérables de notre société sont entraînés » au risque de détruire leur existence.

OMEGA

LE LIEN ENTRE LE PASSÉ ET LE FUTUR

Ω OMEGA
The sign of excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE
*Depuis 1978*

Omega De Ville.
Modèles en or 18 ct et acier.
**Swiss made since 1848**

2020 de la Montagne 845-4651

La Presse

# STCUM : des hausses moyennes de 3,6 % des tarifs en janvier

## *Une seconde hausse en juillet si la situation se détériore*

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Le président de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal ( STCUM ), Yves Ryan, a annoncé hier qu'à compter de janvier les tarifs, toutes catégories confondues, augmenteront de 3,6 % en moyenne. Toutefois, si l'achalandage diminuait considérablement et concurremment les revenus, la société pourrait bien annoncer une nouvelle hausse au mois de juillet.

Le coût de la carte mensuelle passe de 43,50 $ à 44,50 $, la liasse de six tickets de 7,50 à 7,75 $ et le ticket de 1,75 $ à 1,85 $. Le tarif réduit de la carte mensuelle passe de 18 $ à 18,50 $, la liasse de six tickets de 3,50 $ à 3,75 $ et le ticket simple de 0,90 $ à un dollar.

Le directeur général, M. Trefflé Lacombe, a signalé que le nouveau tarif de la carte mensuelle se comparait avantageusement avec ceux des grandes villes canadiennes. À Ottawa et Vancouver, la CAM se vend 54 $ tandis qu'à Toronto elle coûte 78 $.

En dévoilant la nouvelle tarification s'appliquant en janvier prochain, M. Ryan a nié que les hausses de tarif pourraient atteindre 9 % en 1996.

Si la STCUM a réussi à refiler une hausse modérée des tarifs, c'est à cause des compressions de dépenses de l'ordre de 24,9 millions et de la réduction des services.

C'est ainsi que le passage des autobus et des rames de métro sur certains circuits sera moins fréquent à certaines heures. Sur la ligne no. 2 du métro, les rames seront beaucoup plus courtes du vendredi soir au dimanche soir dès la mi-novembre. De plus, certains circuits d'autobus seront abolis, fusionnés ou modifiés.

Par ailleurs, la STCUM compte diminuer de 182 le nombre de ses employés temporaires et réguliers. Et sabrer 60 000 heures supplémentaires sur un total de 731 619 heures.

Les autorités de la Société ont confirmé que la baisse de l'achalandage en 1995 s'était soldée par une perte de revenus de 12 millions alors qu'elles prévoyaient une augmentation de l'achalandage de 2 %.

Quant au plan de relance, il a été réduit de deux millions de dollars, si bien que la STCUM y injectera 15 millions cette année.

D'autre part, des mesures de resserrement de la perception et la récupération de sommes perdues par fraude devraient améliorer les revenus de la société de 3,9 millions, tandis que des ententes avec le secteur privé pour la promotion devraient se solder par une hausse d'un million de dollars.

M. Ryan a rappelé que la contribution des municipalités au transport en commun avait diminué de 7,5 millions en 1995 et de 3 millions en 1996. Il a cependant expliqué que la réforme imposée par Québec en 1992 avait obligé les villes à augmenter de 148 millions leur contribution. Il s'est dit convaincu que le budget de 705 millions prévu l'an prochain est réaliste et est respectueux de la capacité de payer des contribuables et des usagers.

### Les investissements

Au chapitre des investissements, la STCUM entend consacrer 127 millions à divers projets l'an prochain.

La société va acquérir 191 nouveaux autobus au coût de 70,9 millions, développer des systèmes de gestion de l'entretien et de l'exploitation ( 7,5 millions ), aménager de nouvelles voies réservées aux autobus ( 4,8 millions ), restaurer le centre de transport Frontenac ( 3,6 millions ), aménager un terminus d'autobus ( 3,6 millions ) et améliorer l'accessibilité du métro aux personnes handicapées ( 3,9 millions ).

Les dépenses liées au service de la dette et celles du programme d'entretien périodique majeur augmenteront de 9,5 % l'an prochain et devraient s'accentuer dans les prochaines années.




PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

**La réduction de la longueur des rames de métro les fins de semaine, comme l'indique cette affiche à la station Place-d'Armes, fait partie de la panoplie de mesures pour réduire les dépenses à la STCUM.**

# Denis Desormiers condamné à sept ans

## *Une sentence exemplaire contre l'« armurier » des Death Riders*

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ En condamnant, hier, à sept ans de prison, Denis Desormiers, un individu sans antécédent judiciaire, le juge Valmont Beaulieu a voulu passer un message à ceux qui sont tentés d'aider les gangs de motards.

Desormiers, 32 ans, s'est reconnu coupable à Saint-Jérôme d'avoir gardé chez lui à Mirabel une grande quantité d'armes pour son beau-frère Benoit Néron, un proche des Death Riders, groupe affilié aux Hells Angels. Il était détenu depuis vendredi.

Ses deux fillettes, l'une de cinq ans et l'autre de 10 ans, habitaient avec lui et sa conjointe la résidence située au 7450, rang Lafrenière, dans le quartier Saint-Benoît, où était gardé l'arsenal.

Selon ce qui a été permis d'apprendre, Benoit Néron aurait demandé à son beau-frère de garder armes et munitions parce qu'il pensait en avoir besoin pour se protéger en cas d'attaque par des bandes rivales.

Selon le juge Beaulieu, de la Cour du Québec, les tribunaux se doivent de prononcer des sentences exemplaires à l'endroit d'individus sans dossier qui sont portés à collaborer avec des membres de gangs de motards. Le tribunal est d'avis que ces personnes sont recherchées par les criminels pour collaborer avec eux parce qu'elles ne sont pas connues des policiers, donc pas sujettes à des soupçons.

### Toujours les honnêtes gens

Le juge Beaulieu soutient que la société doit savoir qu'elle est bien protégée. Il a ajouté que, trop souvent, d'honnêtes gens devaient payer, parfois de leur vie, comme ce fut le cas pour le jeune Daniel Desrochers, et qu'il fallait tout faire pour mettre fin à ce malaise sociale. Il a poursuivi en disant que c'était aussi les honnêtes gens qui payaient pour faire fonctionner l'escouade Carcajou, dont les membres font une lutte sans merci aux gangs de motards.



Denis Desormiers

Devant le juge Beaulieu, il a été mis en preuve que Desormiers, un aide-boucher et un bon travailleur, gardait notamment chez lui trois fusils mitrailleurs, une trentaine de grenades, de la nitroglycérine, du cyanure, des armes de poing, des détonateurs, des mécanismes de mise à feu et 5 kg de cocaïne. En plus de porter des accusations de possession d'armes et d'explosifs, la Couronne, représentée par Me Françine Chartrand, avait déposé contre lui un chef de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic. La drogue était pure à 85 %.

Il a aussi été mentionné qu'à un certain moment, un dénommé Martin s'était présenté chez lui pour aller chercher une bombe qui a été retrouvée au bar Gascon, à Lachenaie, à la suite d'un attentat. L'engin n'avait pas explosé.

La conjointe de Desormiers, Johanne Néron, 33 ans, a vu la Couronne, faute de preuve, retirer les accusations portées contre elle. Elle a donc été acquittée immédiatement. Peu de temps après son arrestation, Desormiers avait signé une déclaration aux policiers.

Selon l'avocat de Desormiers, Me Jean Marchand, son client sera probablement libéré avant d'avoir purgé le tiers de sa sentence. Il réclamait une peine de cinq ans, tandis que la poursuite voulait huit ans.

D'autre part, le juge Beaulieu a refusé de remettre en liberté Gilles Lord, 56 ans, de Saint-Léonard, contre qui quatre chefs d'accusation de possession d'explosif avaient été portés à la suite de la dizaine de perquisitions effectuées par Carcajou jeudi dernier chez des sympathisants des Death Riders.

Quant à Martin Lacroix, 33 ans, de Montréal-Nord, il a renoncé à sa requête en cautionnement et la date de son enquête sera fixée en janvier.

# L'EXPRESS DU MATIN

### ADO TORTURÉ : UNE ARRESTATION

■ Les policiers d'Ottawa ont appréhendé un des trois suspects encore recherchés relativement à la mort d'un adolescent de 17 ans qui a été torturé. Une adolescente de 17 ans, dont l'identité ne peut être dévoilée, a été arrêtée lors d'une perquisition hier matin. Des mandats d'arrestation pour meurtre prémédité sont toujours en vigueur contre deux autres suspects, Keith Edwards, 25 ans, et John Richardson, 24 ans, tous deux d'Ottawa. La victime, Sylvain Leduc, avait été enlevée avec trois amis la semaine dernière à la pointe d'un fusil et torturée à mort dans un édifice à logements. Sept autres personnes âgées de 15 à 19 ans ont déjà été accusées relativement à cette affaire, reliée à une guerre de gangs.

### VOLEUR RECHERCHÉ

■ La Sûreté du Québec à Montréal tente actuellement d'élucider un vol survenu le 15 octbre dernier à la Caisse populaire de la municipalité de Côteau-du-Lac, près de Valleyfield. Un homme avait alors réussi à prendre la fuite, butin en main, après avoir perpétré son forfait vers 14 h 40 en brandissant une arme de poing. Selon la SQ, l'individu en question serait âgé d'environ 35 ans, mesure près de 1,80 m et a les yeux bleus. Au moment du vol, il portait un coupe-vent bleu royal, un chandail en coton ouaté bleu délavé, un jeans bleu et une perruque brun pâle. Toute personne détenant des informations pouvant permettre aux enquêteurs de retrouver le suspect est prié de les communiquer au ( 514 ) 598-4043 ou 4242.

### AGRESSION SEXUELLE

■ La Sûreté du Québec de Saint-Hyacinthe enquête sur une agression sexuelle survenue dans la soirée du 24 septembre dernier. La victime faisait de l'auto-stop près du métro Radisson à Montréal lorsque le suspect l'a fait monter dans son véhicule. Le crime a été commis dans la région de Saint-Hyacinthe. L'homme recherché aurait entre 30 et 35 ans, serait assez grand et pèserait environ 90 kg. Il a les cheveux châtains pâles et les yeux de couleur pâle. Il conduisait un véhicule foncé luxueux, mais de vieux modèle. Toute information à son sujet peut être transmise à la SQ de Saint-Hyacinthe au 774-6457.

### LOU FRAZIER DEVRA FAIRE UN DON

■ L'ancien joueur de baseball des Expos Lou Frazier, qui joue maintenant avec les Rangers du Texas, a plaidé coupable hier à une accusation de voies de fait contre un automobiliste et a bénéficié d'une libération conditionnelle à un don de 1000 $ à l'IVAC ( Indemnisation des victimes d'actes criminels ). Le 23 juillet 1994, la circulation était au ralenti sur l'autoroute Métropolitaine à cause d'un accident, et Frazier comme l'autre automobiliste, le policier de Saint-Jérôme ( en civil ) Christian Roberge, refusaient de se céder le passage. Après avoir été « coupé » par Roberge, Frazier a profité de l'arrêt complet de la circulation pour sortir de sa voiture et se diriger vers lui. Celuici aussi est sorti, et a reçu un coup de poing en plein visage. Le juge Claude Vaillancourt a noté que le policier Roberge ne méritait pas de médaille de civisme pour son comportement dans cette affaire, tout en reconnaissant que Frazier a commis des voies de fait à ses dépens.




Pleasures de
ESTĒE LAUDER

**Une toute nouvelle fragrance fraîche et cristalline avec des accords pétillants de lys blanc, lilas noir et bois de santal. Divinement délicieuse!**



**VOTRE PRIME:**
**Avec tout achat de 21 $ ou plus de produits Estée Lauder, recevez sans frais une pochette de voyage contenant: 2 rouges à lèvres All-Day Lipstick; Crayon Définition des Lèvres; Complex Raffermissant pro-Élastine pour les yeux; 2 ombres à paupières Compact Disk; Lotion Somptueuse pour le corps Tuscany; un peigne.**

**Offre en vigueur jusqu'au 18 novembre 1995, ou jusqu'à épuisement des stocks. Une seule prime par personne.**

**AILES**
LES AILES DE LA MODE

un Noël tradition
Ailes

Hé, les tout petits !
**Directement du pôle Nord, surveillez l'arrivée du Père Noël**



**dans la cour centrale des Ailes de la Mode. Le samedi, 4 novembre à 11h00.**

**AILES**
LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • 672-4537

# Jeune père accusé de la mort de sa fillette

**MARCEL LAROCHE et MARC THIBODEAU**

■ Un homme de 20 ans doit comparaître ce matin au palais de justice de Montréal, où il sera accusé d'avoir causé la mort de sa fillette de cinq mois à l'issue d'un incident survenu mardi dernier dans l'est de la métropole.

L'homme en question et sa femme, une adolescente de 17 ans, avaient eux-mêmes alerté Urgences Santé ce soir-là, vers 21 h 30, quelques minutes à peine après que la jeune mère, absente pendant une grande partie de la journée, fut rentrée au domicile familial, situé au 1190 de la rue Bossuet, dans le quartier Tétreaultville.

« Lorsque elle est arrivée sur les lieux, son mari tentait diverses manoeuvres de réanimation sur la fillette », a indiqué hier le lieutenant-détective Claude Lachapelle, de la section des homicides de la police de la CUM.

À l'arrivée des ambulanciers, quelques instants plus tard, les parents ont indiqué que l'enfant, alors dans un état comateux, « ne respirait plus ».

La fillette a été transportée de toute urgence à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont où, malgré les soins prodigués, son décès a été constaté vers 22 h.

Une enquête amorcée par les policiers du poste 53 de la CUM a démontré que le drame s'était déroulé entre 15 h et 21 h, au moment où le bébé était sous la garde du père.

Les enquêteurs avaient par la suite jonglé avec l'hypothèse que le décès de l'enfant ait pu être causé par l'absorption excessive de lait mélangé avec de la nourriture de bébés.

On estimait en effet que le jeune homme, peu habitué à prendre soin de son nourisson, l'avait peut-être gavé après avoir interprété ses pleurs continuels comme étant une indication qu'il était affamé. Un geste qui aurait ensuite entraîné l'étouffement de l'enfant.

Mais l'autopsie devait finalement révéler un tout autre scénario. « La cause du décès n'est pas l'étouffement, mais bien un traumatisme crânien », a indiqué le lieutenant-détective Lachapelle en soirée.

Le jeune père, gardé à vue en attendant les conclusions de l'autopsie, avait de nouveau été interrogé durant la journée par les sergents-détectives Raymond Poirier et Yvon Desrosiers, de la section des homicides, avant d'être finalement arrêté en début de soirée.

Le lieutenant-détective Lachapelle a indiqué que ce serait au procureur de la Couronne de décider si l'homme sera accusé d'homicide involontaire ou de meurtre.

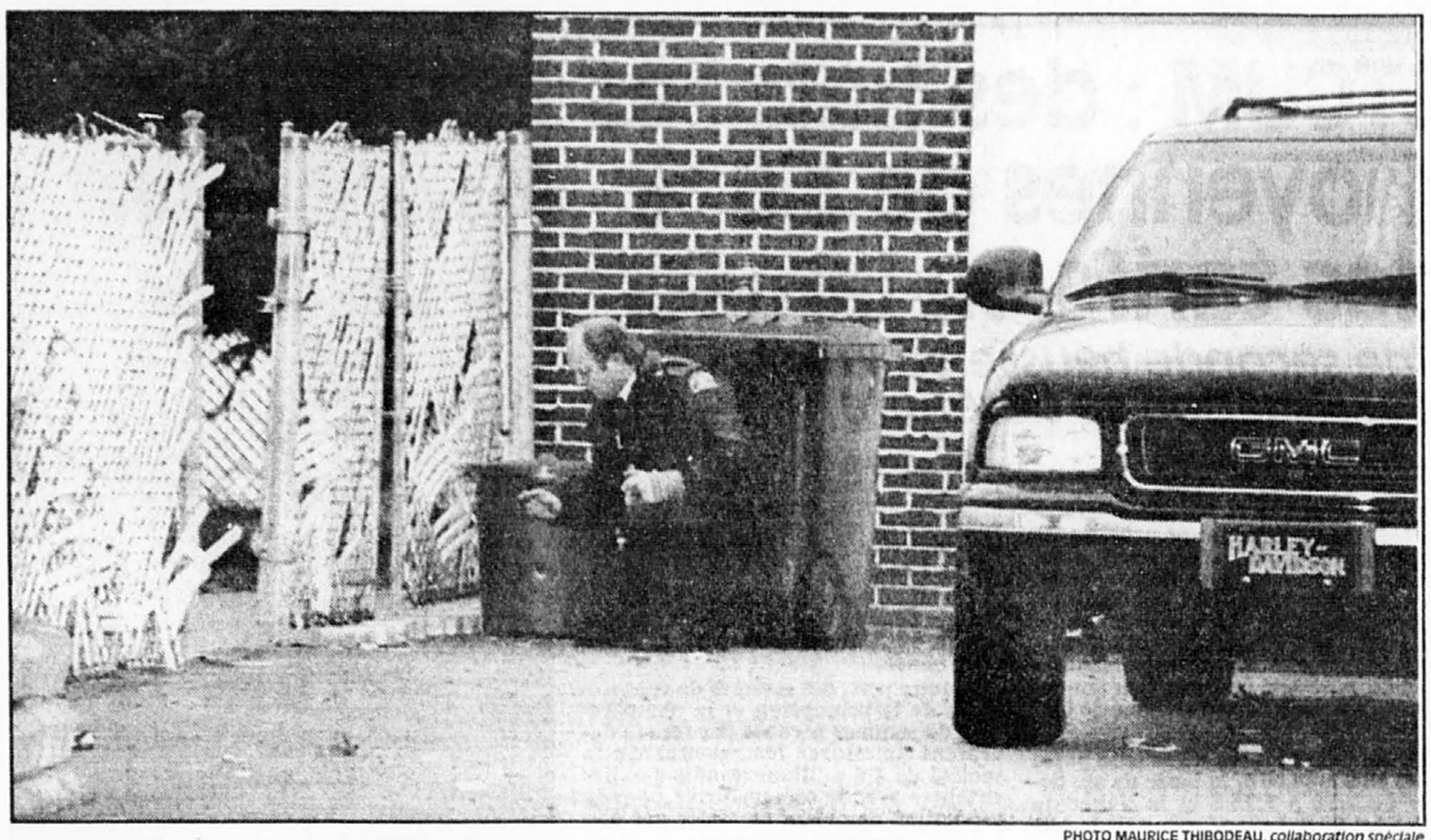


PHOTO MAURICE THIBODEAU, *collaboration spéciale*

## Encore un « avertissement » à la bombe

*Michel Breton, âgé de 43 ans, a été, tôt hier matin, la cible d'un autre avertissement quand une bombe de faible puissance a explosé sous sa camionnette stationnée dans l'entrée de son domicile, à La Plaine, dans la région de Lanaudière. Le 4 septembre, son véhicule récréatif avait été détruit par les flammes, tandis qu'il y a un mois environ, deux cocktails Molotov ont été lancés sur son terrain. Selon la SQ, Breton est un individu bien connu des policiers. Il a une cause pendante devant les tribunaux pour une histoire d'importation d'automobiles volées. Il devait d'ailleurs se présenter cette semaine au palais de justice de Saint-Jérôme pour témoigner à l'enquête préliminaire d'un accusé dans une histoire de vols de véhicules. Sa présence n'a finalement pas été requise à cause d'admissions de la part de la défense.*






## En bref

### DISPARITION

■ Les recherches pour retrouver un homme porté disparu dans la région de Port-Cartier ont été suspendues hier à la tombée de la nuit. M. Georges-Aimé Bezeau, 49 ans, a quitté son domicile vers 10 h mardi matin et n'a pas été revu depuis. Au moment de sa disparition, l'homme portait un pantalon de jogging noir, un chandail vert et une veste de couleur bleu, blanc et rouge. Il a les cheveux noirs très courts et il porte la barbe. Il mesure 1,63 m pèse environ 68 kilos. Il aurait été aperçu pour la dernière fois sur la route 138 en direction de Sept-Îles. Hier, les policiers et une quarantaine de bénévoles ont effectué des recherches dans la forêt aux abords de la route 138 ; une embarcation a sillonné les eaux de la rivière aux Rochers et un hélicoptère a survolé le secteur. La Sûreté du Québec a lancé un appel aux citoyens de la région afin qu'ils jettent un oeil autour de leur résidence et partout où le disparu aurait pu trouver refuge.

### DU SANG EN ABONDANCE

■ Les Services transfusionnels de Montréal ont connu leur meilleur mois d'octobre depuis 1991, alors que 16 599 personnes ont fait un don de sang, soit 99 p. cent de l'objectif fixé pour ce mois. Grâce à la grande générosité des donneurs, la réserve collective se situait, lundi dernier, à 108 p. cent. De tels résultats signifient que l'inventaire des Services transfusionnels de Montréal est plus qu'adéquat et permet de satisfaire à l'ensemble des demandes des 78 hôpitaux qu'ils desservent.

### DÉFENSE DE FUMER !

■ À compter du 1er janvier prochain, il sera interdit de fumer dans tous les locaux ( ou presque ) de l'Université de Sherbrooke. Cette mesure a été adoptée par le conseil d'administration de cette institution, lundi dernier, sur une recommandation unanime du comité exécutif. Cette nouvelle politique sera progressivement mise en vigueur pour permettre aux fumeurs... de respirer un peu ! Mais le 1er mai 1996, elle sera pleinement appliquée.

### HÔPITAUX HONORÉS

■ Le Conseil des Clubs de service a décerné le prix d'excellence 1995 à deux chercheurs respectivement de l'Hôpital de Montréal pour enfants et de l'hôpital Sainte-Justine. Ce prix leur a été remis le 28 octobre dernier lors du Bal des enfants du monde. Cet événement est organisé annuellement dans le cadre du Téléthon de la recherche sur les maladies infantiles pour venir en aide aux centres de recherche de ces deux hôpitaux. Le docteur Pierre Lachapelle, du département d'ophtalmologie de l'Hôpital de Montréal pour enfants, et le docteur Ernest Seidman, du département de gastroentérologie pédiatrique de Sainte-Justine, ont reçu ce prix prestigieux décerné chaque année à un chercheur québécois qui s'est distingué dans le domaine de la recherche sur les maladies infantiles.



PHOTO PC

**Au printemps 1996, tout le réseau scolaire du Québec sera branché sur une inforoute de l'éducation. Chaque école pourra implanter son réseau de télécommunications à son rythme.**

# Toutes les écoles québécoises pourront prendre l'inforoute dès le printemps 1996

**MICHÈLE OUIMET**

■ Au printemps 1996, les 2 000 écoles primaires et secondaires du Québec, les 153 commissions scolaires, l'ensemble des cégeps et certains établissements privés seront branchés sur une inforoute de l'éducation.

La Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS), un organisme public, a signé hier une entente de partenariat avec Bell qui permettra l'implantation de cette inforoute.

Les 1,5 million d'élèves et de professeurs de la province auront donc accès à une foule de services, dont Internet.

À un moment donné, le GRICS voudrait rejoindre tous les foyers. Mais aujourd'hui, a précisé le président, Jean-Claude Brisson, « on fait un premier pas vers un réseau qui, un jour, sera plus généralisé ».

Le GRICS, en collaboration avec le ministère de l'Éducation (MEQ), a fait un appel d'offres auprès de sept firmes avant d'accorder finalement le contrat à Bell.

Bell sera donc chargé de brancher le monde de l'éducation et d'implanter la première inforoute. Le coût de l'opération a été évalué à environ cinq millions sur trois ans.

C'est bien beau, une inforoute de l'éducation, mais qu'y mettra-t-on exactement ? Le GRICS, Bell et le MEQ ont créé un fonds de 250 000 $ pour développer un contenu pédagogique.

« Les premières productions seront prêtes au printemps 1996 », a précisé Jean-Claude Brisson.

« L'ensemble des écoles du Québec seront reliées, elles vont pouvoir se parler et mettre en commun les nouveaux contenus, a ajouté Gilles Bertrand, secrétaire général au GRICS. Il y aura aussi des échanges entre les enseignants et les élèves d'autres pays. »

**Scepticisme et méfiance**

Du côté syndical, on regarde tout ça avec un oeil un peu sceptique, voire méfiant. Selon Henri Égreteau, porte-parole de l'Alliance des professeurs, le syndicat des enseignants de la CECM, « ce n'est pas une autoroute de l'information qu'on a mais plutôt un échangeur bordélique et sans direction ».

« Qu'est-ce qu'on mettra sur cette autoroute ? a-t-il demandé. Prenez Internet : 95 % de l'information est en anglais et il y a même de la pornographie. Qu'est-ce qu'on va faire avec tout ça ? Le virage est nécessaire mais il ne faudrait pas répéter les erreurs de l'époque où on ne jurait que par l'audiovisuel. »

Chaque école pourra implanter son réseau de télécommunications à son rythme.

« On ne veut pas imposer l'inforoute aux écoles », a précisé Gilles Bertrand.

« Il y a des écoles qui vont être capables de s'équiper, en particulier dans les milieux aisés, d'autres non », a prévenu Henri Égreteau.

Le niveau d'implantation de l'inforoute et le nombre de points de service vont donc varier d'une école à l'autre. Le montant de la facture aussi.

Car tout ça n'est évidemment pas gratuit. Il faut d'abord brancher toutes les écoles puis les faire payer pour l'utilisation des services. Pour une école secondaire, la facture peut aller de 50 $ à 700 $ par mois.

Pour que les écoles prennent véritablement le virage de l'informatique, il reste beaucoup de travail à faire. Il faut d'abord acheter l'équipement de base. Actuellement, il y a un ordinateur pour 21 élèves, ce qui classe le Québec à peu près au dernier rang des provinces canadiennes.

« C'est nettement insuffisant », a admis Yvan Fréchette, directeur des ventes et services, secteur de l'éducation, chez Bell.

« Le gouvernement devra mettre de l'argent, sinon ça ne sera pas possible, a soutenu Gilles Bertrand. Ça va coûter des millions. Ça prend du matériel de base, une bonne formation des maîtres et un renouvellement complet de la pédagogie. »

La balle est dans le camp du ministre de l'Éducation, Jean Garon.

# Un projet «clés en mains» d'informatique à l'école

**LISA BINSSE**

■ Le Québec tarde à recourir à l'informatique dans son réseau scolaire, notamment au secondaire. En vue de combler ce retard, le ministère de l'Éducation, de concert avec plus de 30 partenaires, a lancé hier un ambitieux projet franco-québécois de recherche-action, l'École informatisée clés en main.

Deux écoles ont été choisies pour l'implantation du projet de 2,5 millions, qui a pour but d'y intégrer l'informatique comme outil pédagogique quotidien pour tout le personnel. Ce sont l'école secondaire de la Pointe-aux-Trembles, de la commission scolaire Jérôme-Le Royer, et la polyvalente Saint-Jérôme, de la commission scolaire Saint-Jérôme.

En France, le projet, supervisé par le Centre national de documentation pédagogique, touche six sites pilotes, essentiellement des collèges et des lycées. Il y a une vingtaine de projets semblables dans le monde.

Le projet a atteint la phase d'implantation des technologies dans les écoles et la formation des enseignants.

Le financement du projet vient principalement des partenaires, collaborateurs et associés, publics et privés, dont IBM, Novell, Microsoft, Apple et Lotus. Une somme de 510 000 $, provenant du Fonds de l'autoroute de l'information du Québec, servira à la formation des enseignants et à l'établissement d'un site sur le World Wide Web. Cette somme servira aussi au déploiement du projet.

M. Robert Bibeau, président de la corporation de l'École informatisée clés en main et directeur du service du développement de logiciels éducatifs au ministère, qui a eu l'idée de ce projet en 1992, a expliqué que malgré les efforts mis de l'avant par les enseignants, les commissions scolaires et le ministère, le Québec accuse un retard dramatique en ce qui a trait à l'intégration des technologies de l'information et des communications dans l'enseignement et dans les activités d'apprentissage.

Seulement 18 % des enseignants du secondaire utilisent l'ordinateur avec leurs élèves et moins de un pour cent de ces derniers mènent des projets de télématique scolaire sur les inforoutes.

Devant ce constat, le ministère et les différents partenaires ont décidé de mettre de l'avant un modèle d'intégration des technologies de l'information et des communications à l'apprentissage et à l'enseignement. Il s'agit en quelque sorte de transformer l'école en y intégrant les ressources technologiques comme outils de travail permanent. Cela permettra aux enseignants de développer une plus grande maîtrise des technologies et facilitera l'intégration de l'informatique au sein de leurs classes. Une équipe de recherche, avec le personnel et la direction des écoles pilotes, mettra au point le modèle d'intégration des technologies.

Le projet en trois étapes prendra fin en 1997. Les écoles pilotes choisies pourront servir d'exemple aux autres écoles qui désireront adopter ce modèle.

# Laval ne regroupera pas ses facultés en quatre secteurs

*Presse Canadienne*

*QUÉBEC*

■ L'université Laval ne démantèlera pas ses facultés pour les regrouper au sein de quatre grands secteurs d'activités, comme le lui recommandait un rapport interne plus tôt cette année : on se limitera à alléger les structures et les obligations des petites facultés qui se passeront de vice-doyens et ne seront plus tenues d'être représentées à tous les comités universitaires.

Ce traitement asymétrique, selon la grosseur des facultés, sonne la fin de l'habitude des méthodes de gestion mur à mur à Laval, a déclaré hier le recteur Michel Gervais, dans un discours à plusieurs volets présenté devant 300 informaticiens réunis en journée de l'informatique.

Organisée par la Fédération de l'informatique du Québec, cette rencontre avait pour thème « Le défi de la transformation ».

M. Gervais, qui dirige les consultations sur la réforme des structures, a déclaré que la proposition du rapport Bélanger ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté universitaire.

En plus d'alléger un peu du côté des structures des facultés, l'institution accordera une plus grande marge de manoeuvre aux gestionnaires de la base, qui géreront une partie de la masse salariale.

Le rôle des services administratifs sera aussi réévalué, touchant la gestion de recherche, des études et des ressources humaines. Le bureau du registraire procédera, par exemple, à une révision en profondeur de ses processus d'inscription et d'admission dans le but de les simplifier et de favoriser au maximum l'utilisation des nouvelles technologies.

Tout cela aura pour effet, a reconnu le recteur, d'éliminer des fonctions et de fusionner des services. Ces transformations posent des problèmes de carrière à un grand nombre d'individus.

# Les citoyens de 675 municipalités retournent aux urnes dimanche

**ANDRÉ PÉPIN**

■ Plusieurs centaines de milliers de Québécois sont appelés aux urnes dimanche prochain, pour une deuxième fois en moins d'une semaine. Des élections municipales se tiennent en effet dans 675 municipalités, dont 14 de plus de 20 000 habitants.

« Nous prévoyons que près de 50 % des électeurs appelés se prévaudront de leur droit de vote. La proximité du vote référendaire ne devrait pas influencer la participation de dimanche, les enjeux municipaux étant très différents », explique Mme Arlette Fortin, au bureau du scrutin municipal du ministère des Affaires municipales.

Le ministère ne peut cependant pas préciser le nombre d'électeurs inscrits, puisque la confection des listes électorales relève des municipalités et non du directeur général des élections. Ce dernier, M. Pierre F. Côté, n'est responsable que de l'application de la Loi sur le financement aux élections municipales.

Les villes les plus importantes où se déroulera le scrutin sont Gatineau, Hull, Drummondville, Bécancour, LaSalle, Outremont et Jonquière. Les médias, note-t-on au ministère, s'intéressent moins à ces élections, captivés qu'ils sont par l'activité fébrile au palier provincial.

Les électeurs devaient choisir 263 maires et plus de 1 200 conseillers, mais 114 maires ont été élus sans opposition.

Le taux de participation, indique-t-on au ministère, ne varie pas tellement d'une ville à l'autre. L'an dernier, par exemple, moins de 50 % des contribuables montréalais ont exercé leur droit de vote pour porter l'équipe du maire Bourque à la tête de l'hôtel de ville.

Dans les municipalités plus petites, le taux de participation est généralement plus élevé, remarque-t-on à Québec, en raison de la connaissance souvent plus poussée des enjeux locaux.

La scène municipale continue par ailleurs à attirer les candidats. D'anciens députés, battus ou fatigués de porter les valises toutes les semaines vers Québec, optent pour la scène municipale.

C'est le cas notamment à Bécancour et à Windsor, où les anciens députés Maurice Richard et Carmen Juneau sont candidats à la mairie.

M. Richard, ancien député de Nicolet-Yamaska défait en 1994 et président du comité constitutionnel du Parti libéral, tente de revenir aux commandes de la ville qu'il a dirigée pendant de nombreuses années.

Mme Juneau sollicite la mairie de Windsor, près de Sherbrooke. L'ancienne députée péquiste de Johnson, durement éprouvée au plan familial au cours des deux dernières années, avait choisi de ne pas se représenter aux élections provinciales, l'an dernier.

« Les voyages à Québec, alors que mon mari était très malade, devenaient très exigeants pour moi. Cette année, après un peu de repos, je réponds aux citoyens qui m'invitent à reprendre du service », explique-t-elle.

## PIERRE FOGLIA



# *Tabou*

Quand M. Parizeau a dit « on a été battus par l'argent et les ethnies », il a donné aux fédéralistes, qui n'en attendaient pas tant, une providentielle occasion de faire oublier leur presque défaite.

Une énorme vague de *political correctness* a instantanément balayé le Canada, emportant aussi « les amis du camp du OUI », honteux, désavouant publiquement leur chef, surtout furieux du « mauvais *timing* ». Ce n'était, paraît-il, ni l'endroit ni le moment de dire que la souveraineté avait échoué par la faute du vote massif des anglos pour le NON.

Peut-être, en effet, le moment était-il mal choisi. L'ennui, c'est que ce n'est jamais le bon moment d'aborder cette question. Rappelez-vous : en février, très loin donc de l'échéance référendaire, Pierre Bourgault avait osé remettre en question le vote monolithique des anglophones. On ne l'a plus revu depuis. Je me demande même s'il n'est pas mort.

Le sujet est tabou. Pire, refoulé. Et dangereux parce que refoulé. Une forme de schizophrénie collective. Un refus de voir la réalité. Dès que quelqu'un la montre, la dit, l'expose, on se voile la face : « Chou le vilain raciste ! » Et on se dépêche de redonner le « la » de la rectitude électorale : un homme, un vote. Tous les votes sont égaux. Vérités ô combien intimidantes, que vous ne vous apprêtiez nullement à contester. Vous alliez seulement demander : quand 95 % des non-francophones de cette province votent systématiquement contre la souveraineté, contre le PQ, contre les lois pour protéger votre langue et votre culture, contre n'importe quoi de « québécois », est-ce un vote raciste ? Quand 95 % des anglophones votent toujours dans le même sens, peut-on vraiment considérer cette unanimité comme allant démocratiquement de soi ?

Dans un pays démocratique, seul le taux de participation devrait atteindre 95 %. Quand une communauté particulière se retrouve dans le même camp à 95 %, elle n'exprime pas une opinion, mais un refus. Plus précisément, elle exprime une fin de non-recevoir qui ajoute au refus ordinaire d'une proposition, d'un projet, le refus même d'en prendre connaissance. Il y a de la surdité dans une fin de non-recevoir.

Cela n'a rien à voir avec la liberté de l'électeur dans l'isoloir. C'est un constat : 95 % des non-francophones votent toujours dans le même sens. Et c'est une question que j'ai déjà posée, mais je ne me souviens pas qu'on m'ait jamais répondu : « N'appelle-t-on pas communément racisme la focalisation excessive d'un sentiment particulier d'une communauté particulière ? »

* * *

Le sujet est tabou. Pire, refoulé. Et comme il arrive souvent, ce qu'on refoule pourrit dedans. Ou ressort sous une forme déguisée, déresponsabilisée, déculpabilisée . . .

Bel exemple de récupération politiquement correcte de la bourde de M. Parizeau : « Ce ne sont pas les anglos qui nous ont fait perdre le référendum. Ce sont les francos qui n'ont pas voté OUI. »

Le ministre Garon est allé jusqu'à situer géographiquement la défaite dans la région de Québec qui a voté OUI à « seulement » 53 %.

« C'est pas beaucoup, 53 %, disait M. Garon sur les ondes de Radio-Canada dans la nuit de lundi, on aurait pu faire un petit effort »...

L'idée a fait son chemin. Vous trouverez aujourd'hui un certain nombre d'analystes pour confirmer que le référendum a été effectivement perdu dans la région de Québec.

Pourtant, le OUI l'a emporté dans la région de Québec. Et si vous voulez mon avis, c'est un pourcentage formidable, 53 %. Qui n'écrase personne. Et qui reflète une saine pluralité. Dans un sens ou dans l'autre, d'ailleurs. J'aime mieux le 53 % de la région de Québec que le 67 % du Saguenay, si vous voyez ce que je veux dire.

En imputant la défaite du OUI aux francophones qui ont voté NON, on suggère une solidarité ethnique, on suggère un bloc de Québécois de souche pour contrer le bloc d'anglos-qui-ne-veulent-rien-savoir . . .

On n'a pas le droit de parler du vote de race des anglos. Tabou. Explosif. Par contre, il est politiquement correct de demander un petit effort « ethnique » aux francos pour submerger le vote ethnique des anglos.

On n'a pas le droit de parler de racisme.

On a le droit d'en faire.

* * *

Ai-je rêvé, ou M. Parizeau a-t-il bien lancé, lundi soir, un message idéologiquement lourd de conséquences quand il a dit vouloir résister aux tendances d'une Amérique socialement déresponsabilisée ? « Nous ne glisserons pas vers la droite ! » a-t-il promis. Je ne me souviens pas s'il a ajouté « comme l'Ontario et l'Alberta », mais cela allait de soi.

Je n'ai pas rêvé. J'étais au Palais des congrès quand il l'a dit. Même que j'ai failli applaudir, au risque de manquer à mon devoir de réserve de chroniqueur. Même que je me suis dit tout bas : « Stie, gros tata, t'aurais pas pu le dire avant ? Je serais allé voter moins de reculons . . . »

M. Parizeau n'était pas obligé d'annoncer, lundi soir, son intention de tourner le dos au libéralisme économique en vigueur en Ontario, en Alberta et à Washington. Comment se fait-il que personne n'ait pris note de cette intention de naviguer à contre-courant ? Le premier ministre donne le cap, dit comment il s'apprête à gouverner, et tout ce qu'on retient, c'est qu'il s'est mis le pied dans la bouche. On viendra dire, après cela, qu'on a hâte de passer aux vraies affaires.

*By the way*, croyez-vous qu'un premier ministre qui annonce qu'il va gouverner au centre gauche est un premier ministre qui s'apprête à démissionner le lendemain ? Vous l'avez, votre réponse. Parizeau a été « démissionné » au nom de la *political correctness*. Ainsi va l'époque, plus préoccupée de morale que de tout le reste.

* * *

À part cela ?

Bof, pas pire, je vous remercie. Mais j'ai passé une journée affreuse, lundi. Je disais à tout le monde que je croyais que le NON allait l'emporter, mais c'était pas vrai. La preuve, j'ai ciré mes souliers pour aller voter. Quand j'étais petit, je cirais mes souliers le dimanche. Finalement, ç'a été un petit lundi brumeux . . .

Ah oui, les derniers jours, je disais aussi : « Si ça doit finir très serré, genre 50,5 à 49,5, il vaut mieux que ce soit le NON qui l'emporte. À 50,5, tu ne peux rien faire. 50,5, c'est une victoire de merde. »

Finalement, c'est arrivé comme je le souhaitais. Sauf que j'ai changé d'idée depuis. J'aimerais mieux être dans la merde.

# Un budget de 54 millions pour déneiger les rues et trottoirs de Montréal

GEORGES LAMON

■ Comme chaque automne, le Service des travaux publics de la ville de Montréal se prépare fébrilement à affronter les longs mois d'hiver. Depuis la mi-octobre, les 600 véhicules municipaux utilisés dans le déneigement ont été vérifiés et ils devraient être prêts en fin de semaine pour répondre à toutes les urgences dans chacune des neuf régions de la ville.

C'est un budget de quelque 54 millions de dollars qui sera affecté en 1995-1996 par la Ville de Montréal au déneigement, 1,5 million de plus que l'an dernier. Une enveloppe budgétaire qui, selon Pierre Bonin, agent de communication au service des Travaux publics de Montréal, demeure relativement stable au cours des années, compte tenu de la quantité moyenne de 220 cm de neige qui doit être enlevée chaque hiver.

### Les équipes déjà formées

Bien sûr, il faut aussi compter sur les humeurs de dame Nature. Rappelons que durant l'hiver 1984-1985, il était tombé 309,4 cm de neige sur Montréal et seulement 103 en 1979-1980.

Selon un porte-parole des Travaux publics de Montréal, l'ingénieur Michel Frénette, les équipes ont déjà été formées et affectées aux diverses opérations. Ce seront quelque 3 500 employés qui travailleront en collaboration avec les entrepreneurs privés pour déblayer ou déneiger les 2 000 km de rues et les 3 250 km de trottoirs.

Le parc d'équipement comprendra plus de 200 épandeuses d'abrasifs, 170 nivelleuses, majoritairement du secteur privé, 170 chasse-neige, 110 tracteurs-chargeurs, autant de souffleuses et de remorqueurs ainsi que 560 camions avec bennes basculantes, provenant majoritairement du secteur privé.

On pourra par ailleurs retrouver 3 000 employés par jour répartis en deux équipes de 12 heures en période de déneigement et de chargement de la neige.

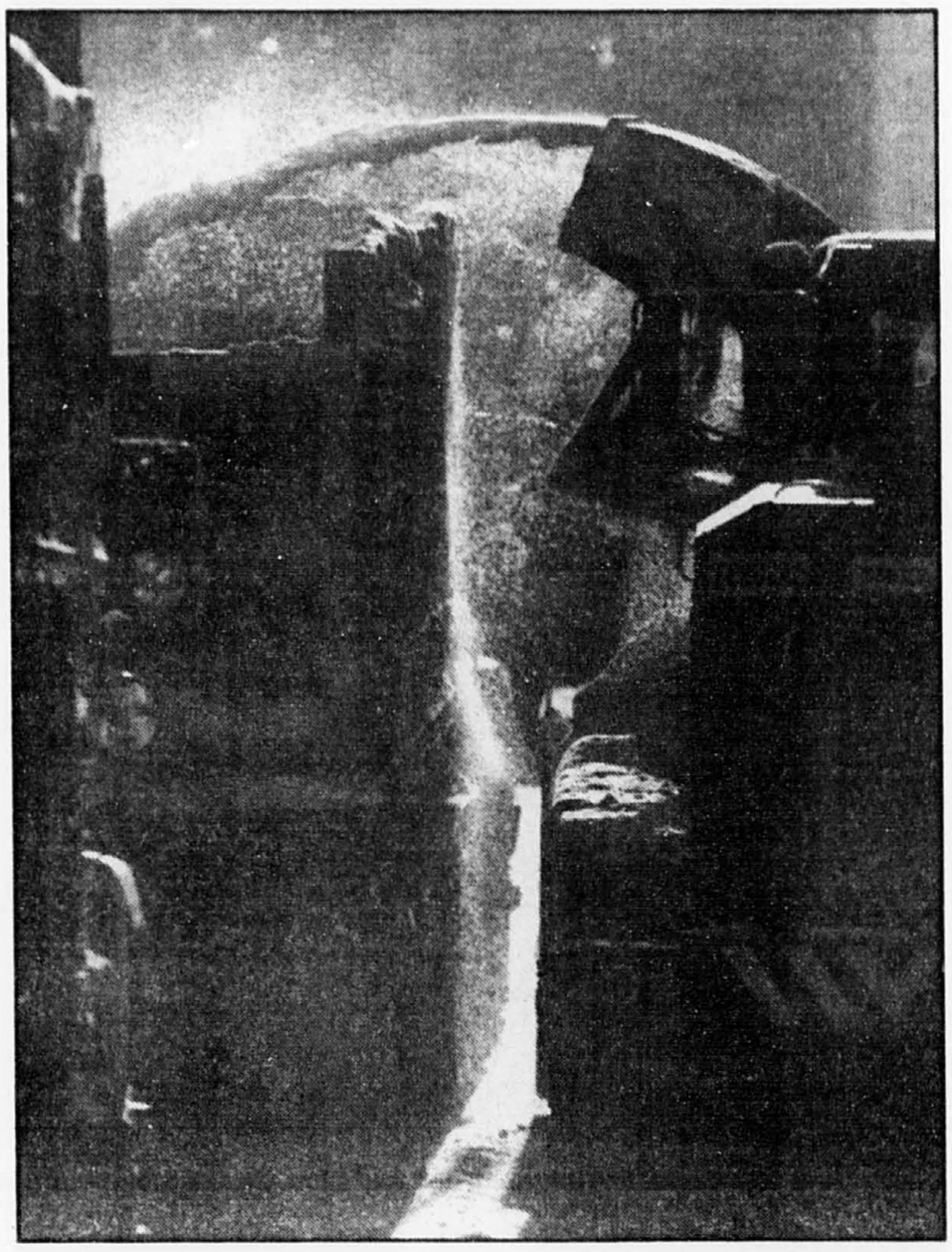
### Moins de sel

Cet hiver, on prévoit utiliser davantage de pierre et moins de sel. On disposera donc de 61 000 tonnes de sel et 19 000 tonnes de pierre. C'est une diminution de 10 000 tonnes de sel et une hausse de 7 500 tonnes d'abrasif, comparativement à l'an dernier.

Rappelons qu'au cours des dix dernières années, on a utilisé en moyenne 99 150 tonnes de sel et 28 650 tonnes de pierre. Selon l'ingénieur Frénette, on utilisera également une nouvelle méthode d'épandage de sel humidifié à la sortie du camion. Cette méthode a été testée à l'échelle du Québec. Depuis l'hiver 1991-1992, on ne fait plus d'épandage de sable dans les rues de Montréal.

Par ailleurs, cette année, Montréal prévoit souffler la neige dans les parcs et les secteurs industriels et déverser la neige dans l'ancienne carrière Miron et dans le fleuve à trois quais : Berri, Pie IX et Viau.

Les automobilistes qui se garent dans des endroits de déblaiement et de chargement de la neige peuvent encore s'attendre à se faire remorquer dans une rue avoisinante avec en prime une contravention de 75 $. Rappelons que l'hiver dernier près de 2 100 véhicules ont ainsi été déplacés.



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Environ 3 500 employés vont travailler de concert avec les entrepreneurs privés pour déneiger les 2 000 km de rues et les 3 250 km de trottoirs à Montréal.

# Négos de la SQ : une trêve de trois semaines

■ L'Association des policiers provinciaux du Québec ( APPQ ) consulte présentement ses membres sur les dernières offres présentées par le gouvernement du Québec, et ne recommandera probablement pas de moyens de pression d'ici le 20 novembre.

La tournée de consultation de l'exécutif de l'APPQ, amorcée la semaine dernière, ne se terminera que le 17 novembre. Elle a pour but de présenter ces offres aux policiers de la Sûreté du Québec, et de mesurer leur appui à la décision prise par l'exécutif de se retirer de la table de négociations.

Le 11 octobre, le président du syndicat des 4 100 policiers de la SQ, Jocelyn Turcotte, déclarait en conférence de presse que le syndicat ne proposerait aucun moyen de pression à ses membres durant la période référendaire, en vue du renouvellement de leur convention collective, échue depuis le 30 juin.

Le bureau syndical s'est retiré de la table des négociations au début d'octobre après avoir reçu les offres du gouvernement du Québec, jugées nettement insatisfaisantes. Ce sont ces offres qui sont présentées aux membres durant la tournée en cours, et sur lesquelles les policiers sont appelées à se prononcer.

Le dépouillement du scrutin de ces assemblées n'aura lieu que dans la semaine du 20 novembre après quoi le comité de stratégie de l'APPQ décidera de la marche à suivre.

Les policiers de la SQ demandent des hausses salariales de sept p. cent, sur trois ans, qui les placeraient sur le même pied que leurs collègues de la CUM.Le gouvernement propose pour sa part une augmentation de 0,5 p. cent pour la première année de la convention et de un p. cent pour chacune des deux années suivantes.

Actuellement, le salaire d'un policier de la SQ est de 30 000 $ environ à l'embauche, et de près de 52 000 $ après cinq ans.

LES JOIES DE LA SAISON

*À table pour les Fêtes!*

Bombay vous propose de super rabais allant jusqu'à 100 $ sur une joyeuse sélection de consoles et de tables de vestibule. Choisissez parmi 10 styles dont fini acajou, pacane, bois fruitier, pin antique et métal doré.



169 $

Table de vestibule Nouvelle-Angleterre
Offre spéciale en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.
29 po h x 31¾ po l x 12 po p

Les emballages Bombay vous permettent de tout emporter dès aujourd'hui. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa, American Express et les cartes de débit.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498
Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Le Carrefour Laval 978-5362
Les Galeries d'Anjou 352-7696 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987
Chicoutimi Place du Royaume 543-9089
Ville de Québec Les Galeries de la Capitale 624-0805 • Place Ste-Foy 651-7664

La Compagnie Bombay

© 1995 THE BOMBAY COMPANY INC.

Espace NOUVEL ÂGE LA-Z-BOY



RIEN À PAYER AVANT SEPTEMBRE 1996 VOUS NE PAYEZ QUE LES TAXES.



5 000 PI CAR. DE MARCHANDISES EXCLUSIVES

GRATUITE avec tout achat d'un produit La-Z-Boy (pour un temps limité)
Cette sensationelle vidéocassette PLEINE D'IDÉES DE DÉCORATION (d'une valeur de 14.95 $)

CANAPÉ ET CAUSEUSE ASSORTIS ÉGALEMENT OFFERTS



GRAND CHOIX DE BERGÈRES

Un nouveau concept en ameublement pour la maison... la gamme de meubles La-Z-Boy, canapés, causeuses et fauteuils, inclinables ou non, le tout présenté dans un décor chaleureux.

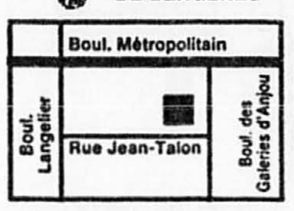
**J.-E. Audet est heureux de vous offrir des fauteuils conçus pour des personnes de petite et grande taille, ainsi que des fauteuils de type «élévateur» pour des personnes malades ou handicapées.**

GARANTIE À VIE SUR LES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES, MODÈLES ET TISSUS EXCLUSIFS

J.-E. Audet INC. DEPUIS 1933

6955, Jean-Talon Est Montréal

252-0269 ou 2-LA-Z-BOY

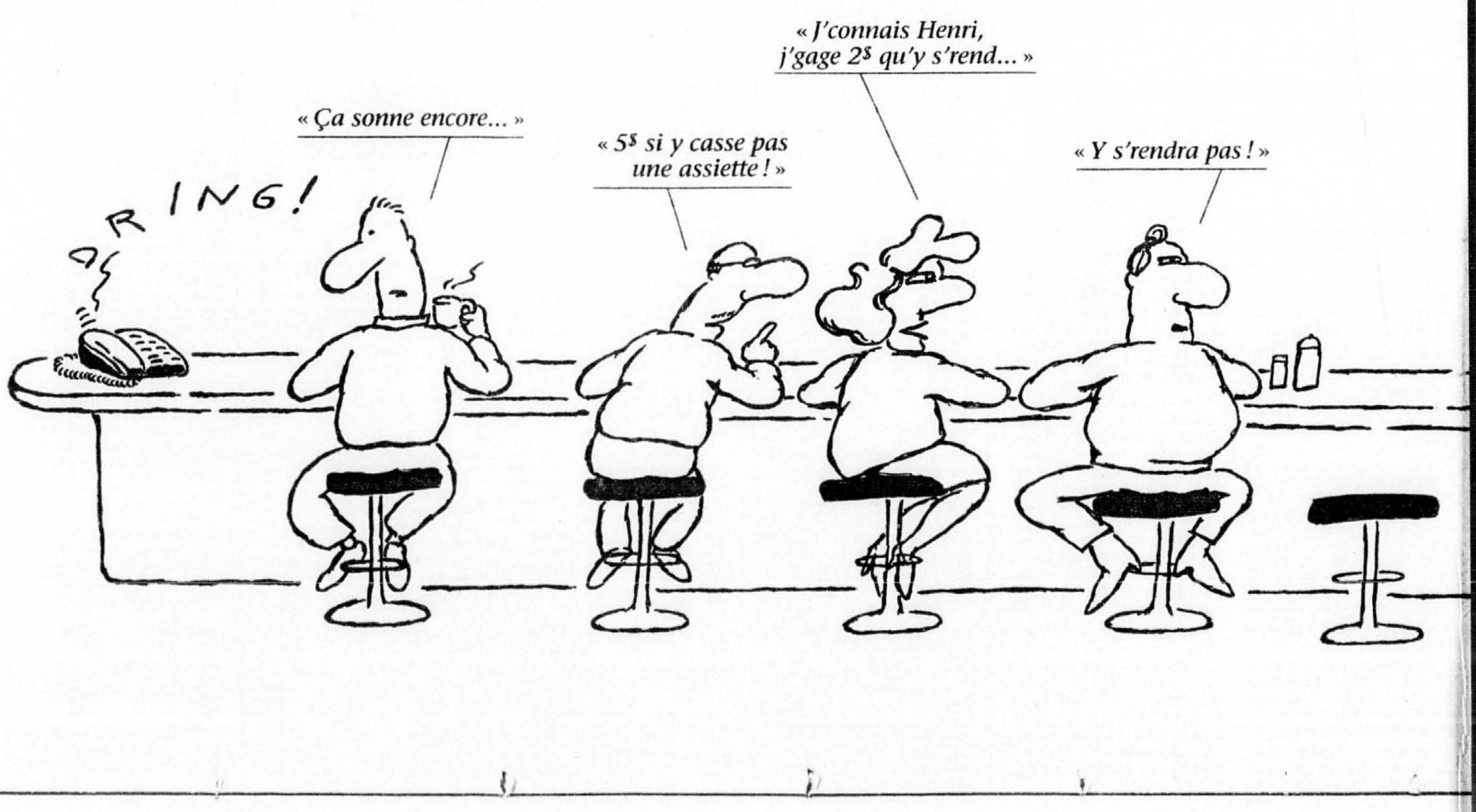



Autoroute 40, sortie Langelier Sud

PRIX SPÉCIAL PREMIER ANNIVERSAIRE LA-Z-BOY à partir de 350 $ Quantité limitée

LIVRAISON GRATUITE
MISE DE CÔTÉ GRATUITE

J22922313



# Manifestation ce soir des parents de l'école Rivière-des-Prairies

■ Les professeurs et les parents de l'école Rivière-des-Prairies doivent manifester ce soir devant le siège social de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (CEPGM), rue Fielding, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, pour protester contre l'attitude de la commission qui a décidé de muter leur directrice en poste depuis quelques mois seulement.

Les commissaires de la CEPGM choisiront ce soir la personne qui la remplacera à la direction de cette école française comptant un peu plus de 400 élèves, la plupart d'origine haïtienne. La directrice de Rivières-des-Prairies, Lucy Dumont, qui était très appréciée, dirige à compter d'aujourd'hui l'école secondaire Mont-Royal qui a connu beaucoup de grabuge depuis le début de l'année.

Les parents de l'école Rivière-des-Prairies estiment que la commission scolaire aurait pu recruter ailleurs pour occuper le poste à la direction de l'école Mont-Royal. « Pour la bonne marche d'une école, il importe que la direction soit stable, fait valoir la présidente du Conseil d'orientation, Nina Fernandez. Mme Dumont devait être en poste pour trois ans, avait-on dit aux parents. Elle est restée à peine cinq mois. Maintenant, la CEPGM nous dit encore la même chose. Nous sommes très sceptiques. »

# Un pédophile accusé à Saint-Jérôme

■ Un individu que la police soupçonne être un pédophile a vu, hier, la Couronne porter contre lui au palais de justice de Saint-Jérôme 41 accusations d'exhibitionnisme.

Les crimes qui sont reprochés à Mario Dabate, 51 ans, auraient été commis depuis le 1er juin 1994. Toutes ses présumées victimes sont des garçons âgés de 12, 13 et 14 ans. L'accusé les aurait filmés dans des ébats sexuels entre eux.

La date de l'enquête préliminaire sera fixée le 22 novembre.

# La Régie des alcools remet sa décision sur le triplex du « Rancher » LeBlanc

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Le sort du triplex gagné par le trafiquant de drogue Jean-Pierre LeBlanc, le « Rancher de Bécancour », qui purge actuellement une peine de huit ans de prison, et dont tous les biens — mal acquis — ont été confisqués par la GRC en vertu de la Loi sur les produits de la criminalité et des drogues, ne sera connu que plus tard : les plaidoiries demanderont deux journées additionnelles, les 12 et 13 décembre.

La Régie des alcools, des courses et des jeux a suspendu hier ses audiences sur le concours publicitaire « Gagnez un triplex », affaire dans laquelle comparaissaient Terrasse Du Pont, Société immobilière Du Pont et la Caisse populaire Sainte-Cécile de Trois-Rivières, et dans laquelle est impliquée la société Placements 2001 et Jean-Pierre LeBlanc, évidemment absent.

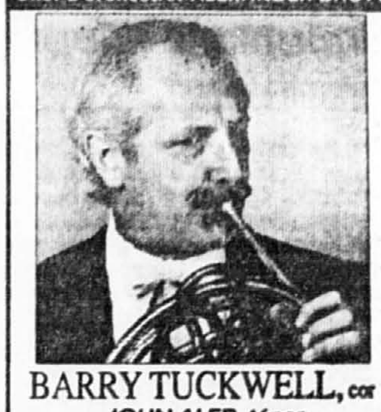
### Pas de doutes

Hier, les régisseurs Michael Andrew et Marie Chevrier ont entendu les témoignages des policiers qui ont saisi le seau plein des billets du tirage chez le notaire Yves Boivin. Celui-ci a témoigné, ainsi que celui qui avait prêté sa main pour extraire le billet gagnant de la chaudière. Il s'agit d'un des acheteurs de maisons du promoteur Terrasses Du Pont, lui-même participant au tirage, le policier de la Sûreté du Québec Yves Desaulniers.

Ces deux témoins ne semblent pas avoir eu de doutes sur l'honnêteté du tirage. Cependant le policier de la GRC Bernard Thériault, qui a examiné le seau et son contenu avec un collègue, en sont venus à la conclusion que 311 des 374 billets marqués du tampon de Placements 2001 formaient une masse, pêle-mêle, au fond du seau, que 47 étaient juste au-dessus, et au milieu, alors que 16 étaient au centre en surface. Les policiers ont alors eu la confirmation que le « pattern » qu'ils cherchaient était bien là, dans l'ordonnance des billets.

Le représentant de la Caisse populaire Sainte-Cécile a également témoigné. La Caisse a fourni une lettre de garantie de 170 000 dollars pour cautionner le tirage, comme la Régie l'exige. Le procureur de Terrasse Du Pont, Me Bellemarre, a fait entendre un arpenteur géomètre et une représentante des sociétés de la famille Turcotte. D'autres témoins seront entendus avant que la Régie décide si le tirage doit être repris en mettant hors jeu les billets de Jean-Pierre LeBlanc, ou si la couronne fédérale restera propriétaire de l'immeuble qu'elle a saisi.


ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT



BARRY TUCKWELL, cor
JOHN ALER, ténor
MOZART: Concerto pour cor K.447
HANDEL: Air de concert "Jephta"
BRITTEN: Sérénade pour cor et ténor
MENDELSSOHN: Symphonie pour cordes
BARBER: Adagio
LUNDI 6 NOVEMBRE, 20 h
Billets: 18 $ - 25 $, étudiants 15 $
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts 842 2112
Admission 790 1245



LE GROUPE DES SEPT

DANS L'ORDRE HABITUEL :
PAUL BOUDREAU
DENYS RANCOURT
BERNARD MC NAMARA
GIL GOYETTE
CHRISTINE THILLET
CLAUDE LÉTOURNEAU
GUY LAFONTAINE

À LA SUITE DE LA DISSOLUTION DE SON PRÉCÉDENT CABINET, L'ARCHITECTE PAUL BOUDREAU ET SON ÉQUIPE SONT HEUREUX DE SE JOINDRE AU GROUPE DES SEPT, ATELIER D'ARCHITECTURE (LES ARCHITECTES GOYETTE LAFONTAINE RANCOURT LÉTOURNEAU MC NAMARA) POUR FORMER CE NOUVEL ENSEMBLE QUI DESSERVIRA SA CLIENTÈLE À PARTIR DE DEUX PLACES D'AFFAIRES: 122, RUE GUILBAULT, LONGUEUIL ET 1290, RUE VAN HORNE, OUTREMONT.

J'ARRIVE SAMEDI EN HÉLICOPTÈRE À 10 h



Venez me rencontrer!
• FANFARE
• BONBONS ET BALLONS POUR TOUS
Plus de 235 magasins
OUVERTS TOUS LES DIMANCHES
PLACE VERSAILLES
LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE
Tunnel Lafontaine et rue Sherbrooke est
RADISSON

$AVENTURE ELECTRONIQUE
MEILLEURS PRIX GARANTIS
7 JOURS SUR 7 SUPPORT TECHNIQUE Après-vente SUR INFORMATIQUE 1•800•310•9525
DES PRIX EXCEPTIONNELS Cette Semaine Seulement!
branchez-vous!... SERVICE COMPLET INTERNET* En Moins De 10 Minutes... NETROVER Jusqu'à 220 heures d'accès par mois INCLUSES Disponible dans certaines régions et magasins seulement



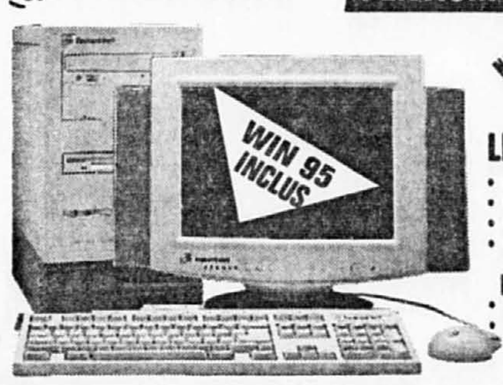
Microsoft Promotion



À l'achat de SideWinder 3D Pro... 79,99
GRATUIT Obtenez MS Space Simulator GRATUITEMENT • MS-DOS (Val:69.99$)
Exclusivement chez Aventure



Packard Bell PENTIUM 75MHz



NOUVEAU MODÈLE 96
LEGEND 409CDT
• Processeur Intel Pentium 75MHz
• Mémoire 8 Mo/Disque rigide 1 Go
• CD-ROM 4x
• Carte de son 16-bit et haut-perleurs stéréo avec PB SRS 3D son Amphithéâtre
• Fax/Modem 14,4Kbps
• Souris et clavier
• MONITEUR 14"SVGA

EPSON



STYLUS COLOR IIs
• Résolution : 720 ppp
• Option couleur incluse
• Qualité photographique
• Supporte papier régulier
RABAIS 100$ Rég. : 3499.00
GRATUIT LOGICIEL Print Artist ou Easy Photo avec cet achat / Valeur : 99$
RECEVEZ UN CADEAU DU VENDEUR
3399,00

Microsoft WINDOWS '95



• Mise à jour disponible
• 3.5" • CD
VERSION FRANÇAIS
GRATUIT 350$ EN COUPONS POUR ACHATS FUTURS PLUS 150$ EN LOCATION DE FILMS VIDEO PLUS GRATUIT TÉLÉPHONE CELLULAIRE D'UNE VALEUR DE 500$ "DATA CAPABLE"
À l'achat de Windows'95 recevez 10$ de rabais pour ces logiciels
Microsoft ENCARTA'95 • IBM-CD • MAC-CD (Val:64.99) 54,99
Machine Sapiens CORRECTEUR 101 • Correcteur grammatical (Val:99.99) 89,99

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins.
*Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

| BROSSARD | CENTRE FAIRVIEW | DÉCARIE | LAVAL | LONGUEUIL | MONTRÉAL | ST-LÉONARD | LASALLE | SHERBROOKE | TROIS-RIVIÈRES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8100 boul. Taschereau (514) 923•8100 | Entrée boul. Brunswick (514) 630•6815 | 6900 boul. Décarie Carré Décarie (514) 733•6900 | 3956 Autoroute 440 Décor 440 (514) 686•3956 | 3714 Chemin Chambly (514) 674•3714 | Version de 80 000 Marchés 3520 boul. St-Joseph E. (514) 255•3520 | 4550 boul. Métropolitain E. (514) 722•4550 | NOUVEAU 7800 Boul. Newman (514) 595•7800 | 3280 Boul. Portland (819) 346•6633 | Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 691•4520 |

• Place Montréal Trust (514) 282-0432 • Complexe Desjardins (514) 287-9696 • Montréal 1563 Mont-Royal (514) 528-5201
• Les Halles de Granby (514) 776-7844 • Sherbrooke Carrefour de l'Estrie (819) 820-1732 • Repentigny Galeries de la Rive-Nord (514) 582-5094
• Place Alexis Nihon • Complexe Desjardins • Place Desormeaux • Carrefour de l'Estrie • Les Galeries de Joliette • Centre Laval • Galeries Montenach • Place Montréal Trust • Carrefour du Nord • Carrefour Richelieu • Galeries Rive-Nord • Les promenades de Sorel • Promenades St-Bruno • Galeries de Terrebonne • Place Versailles



Pas en position de répondre?



Vous en avez plein les bras et ce serait risqué de répondre ? Dès que vous aurez les mains libres, vous pourrez retracer l'appel manqué. En appuyant sur les touches *69, on vous donnera le numéro de téléphone de la dernière personne qui a essayé de vous joindre. Avec *69, vous êtes vraiment en affaires.

Seulement 50¢.
Seulement quand vous l'utilisez.

Pour plus d'informations, composez le 1 800 59-DRING. Offert là où la technologie le permet.
Un appel dont le numéro a été bloqué ne peut faire l'objet d'un rappel avec la fonction *69.

Bell

# Un deuxième infirmier suspendu à l'hôpital de Povungnituk

## *L'infirmier a adopté un comportement brusque et tenu des propos injurieux envers des patients, dit l'Ordre*

LILIANNE LACROIX

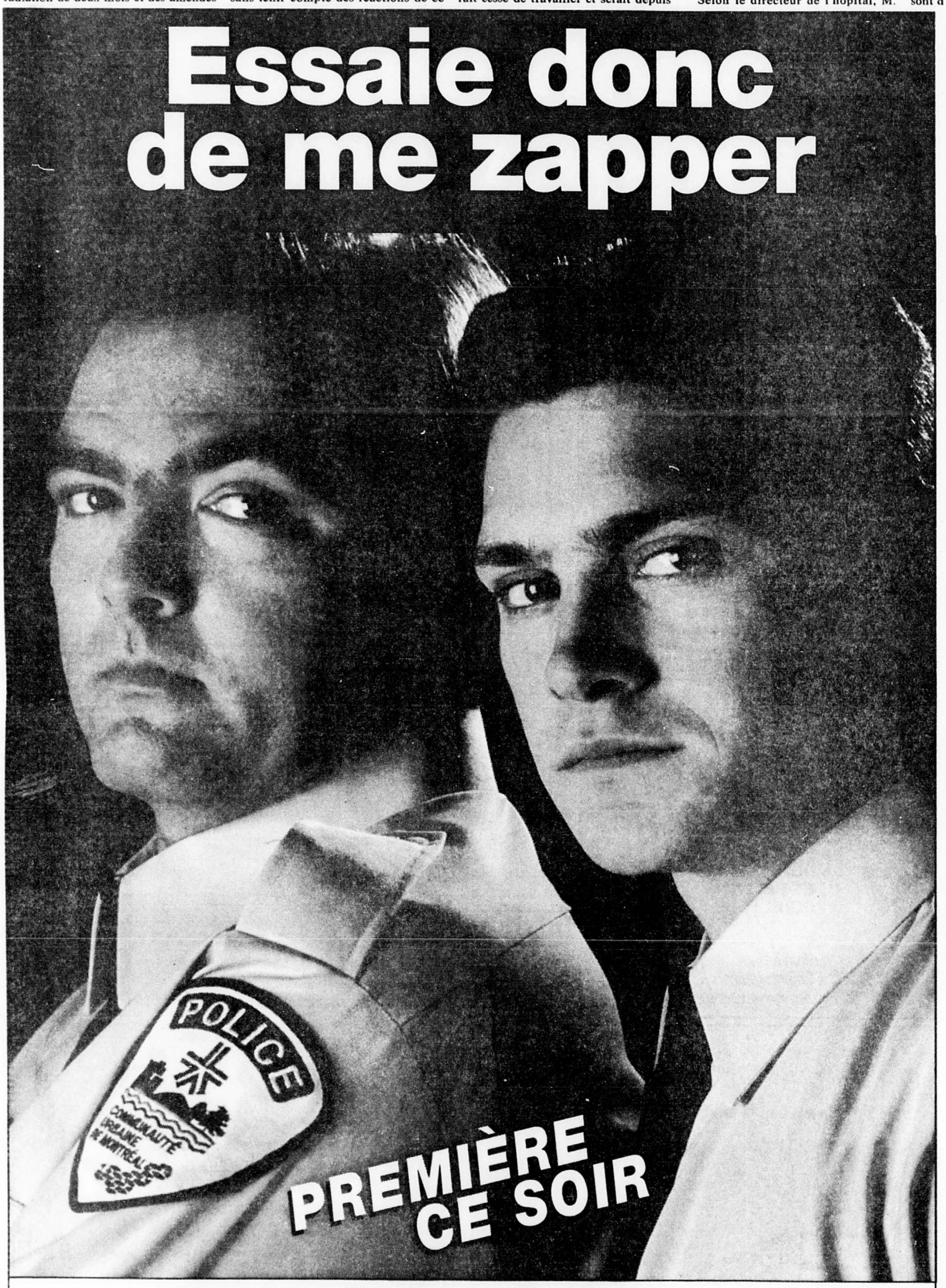
■ Un infirmier oeuvrant au Centre hospitalier de la baie d'Hudson, à Povungnituk, M. Claude G. Charbonneau, a été suspendu par le comité de discipline de l'Ordre pour avoir adopté un comportement brusque, et tenu, à de multiples reprises, des propos irrespectueux envers des patients sous sa charge.

M. Charbonneau s'est vu imposer une radiation de deux mois et des amendes totalisant 4200 $. Cette radiation survenait à peine une semaine après qu'une peine similaire eut été imposée à un de ses compagnons de travail, M. Alain J. Lecourt.

Selon la preuve considérée par le comité de discipline, M. Charbonneau s'est souvent montré brusque envers un patient chronique, le jetant sur son lit lors de transferts ou le frappant à l'estomac. Selon le Comité, M. Charbonneau « s'amusait à lancer l'usager dans son lit sans tenir compte des réactions de ce dernier ». Souvent aussi, l'infirmier criait, allant même jusqu'à lancer des injures comme « tu m'écoeures, sacrament » et « crisse de gros tas de marde » à certains patients. Ces incidents se sont déroulés entre juillet et décembre 94. Ce sont trois compagnes de travail de M. Charbonneau qui se sont plaintes de son comportement.

En apprenant qu'une enquête était en cours sur son comportement par le bureau du syndic, M. Charbonneau aurait cessé de travailler et serait depuis lors soit en congé de maladie, en congé sans solde ou en vacances. Selon le Comité, le fait que les bénéficiaires ne parlent pas la même langue que l'intimé et ne pouvaient donc le comprendre ne peut constituer un facteur atténuant. « Au contraire, précise la décision, il ( l'intimé ) est en région éloignée, il travaille avec du personnel inuit qui comprend les paroles de l'intimé et n'apprécie pas que l'on traite l'un des leurs de cette façon. »

Selon le directeur de l'hôpital, M. Paulusi Angiyou, ce type de comportement est exceptionnel et ne reflète en rien le genre d'atmosphère qui règne dans son établissement. « C'est vraiment très malheureux, et je ne peux expliquer que de tels incidents surviennent. » Selon lui, si l'attitude des deux infirmiers a perturbé l'atmosphère pendant de longs mois, tout est revenu à la normale depuis leur départ. M. Angiyou précisait que la majorité des patients, comme la majorité des employés, sont d'origine inuit.



## Clémence pour un père qui a voulu venger sa fille en plein palais

YVES BOISVERT

■ Un père qui a donné un violent coup de poing en plein palais de justice à un homme accusé d'avoir agressé sexuellement sa fille a bénéficié de la clémence de la cour, hier, à Montréal.

« Votre geste est impardonnable mais compréhensible », a dit le juge Claude Joncas, de la Cour du Québec, après avoir déclaré le père coupable de voies de fait.

Le 17 mars 1994, Denis Rozon, 28 ans, devait subir son enquête préliminaire dans une affaire d'agression sexuelle au palais de justice de Montréal. Rozon est accusé d'avoir agressé sexuellement une fillette de huit ans.

Mais ce matin-là, avant que ne débute l'enquête préliminaire, le père de la victime a croisé Rozon dans le corridor du palais de justice.

Ne pouvant contenir sa rage, le père ( qu'on ne peut identifier pour protéger l'anonymat de sa fille ) s'est jeté sur Rozon et l'a frappé.

Rozon, qui portait un corset pour protéger sa colonne vertébrale à la suite d'une intervention chirurgicale, a d'abord cru qu'il était paralysé. Mais à l'hôpital, on n'a constaté que des blessures mineures : coupure à la lèvre et contusions au visage.

Pour plus de sûreté, les médecins avaient recommandé une radiographie de la mâchoire, mais Rozon a refusé.

Bref, les lésions n'étaient que passagères. La défense ayant admis les voies de fait, aucun témoin n'a été entendu. Le juge Joncas a reconnu le père coupable.

Vu les circonstances, le pere a obtenu une libération conditionnelle à un don de 200 $ à l'IVAC ( Indemnisation des victimes d'actes criminels ).

Le juge a dit comprendre l'émotion du père, mais il a rappelé qu'on ne peut tolérer que les gens se fassent justice eux-mêmes.

Rozon, au fait, subira la suite de son procès pour agression sexuelle le 24 novembre.

## Affaire Matticks: la Couronne abandonne son appel

■ La veille du dépôt d'accusations de parjure et de fabrication de preuve contre quatre policiers de la SQ, il y a trois semaines, la Couronne a abandonné son appel dans l'affaire Matticks.

Richard et Gerald Matticks étaient accusés avec cinq autres personnes d'avoir importé 26 tonnes de haschisch saisies dans le port de Montréal en 1994.

Leur procès a avorté au mois de juin 1995 après que la juge Micheline Corbeil-Laramée en fut venue à la conclusion que certains des policiers de la SQ dans le dossier avaient fabriqué de la preuve.

La juge considérait que malgré l'existence d'importantes preuves contre les sept accusés, les gestes apparemment commis par les policiers entachaient l'équité du procès de façon irrémédiable.

La Couronne en a appelé de cette décision de la juge Corbeil-Laramée, mais parallèlement, une enquête s'est ouverte sur le comportement des policiers.

Cette enquête a mené à l'accusation des agents Lucien Landry, Pierre Duclos, Dany Fafard et Michel Patry.

Le ministère public ayant décidé d'accuser de crimes graves ces policiers de la SQ, il a choisi de laisser tomber l'appel de la décision Corbeil-Laramée.

LE BEST-SELLER *des best-sellers*
le cahier
Livres
chaque dimanche dans
La Presse

# Un homme est libéré d'une accusation de viol

## *La « victime » avoue qu'elle avait menti*

**JEAN-PAUL CHARBONNEAU**

■ Un homme accusé de viol, qui a passé quelques jours en détention, a été libéré de toute accusation hier à Joliette après que sa présumée victime de 16 ans eut avoué avoir inventé toute cette histoire.

Six mois après avoir été présumément agressée, l'adolescente a raconté à des amies qu'elle avait été violée par plusieurs individus dans une camionnette.

La Sûreté du Québec a été alertée et la « victime » a affirmé aux enquêteurs avoir reconnu l'un de ses agresseurs, un jeune homme d'une vingtaine d'années.

À la suite d'une enquête, un suspect correspondant au signalement fourni a été arrêté. Lors de la comparution du jeune homme, la Couronne a demandé le report de la requête en cautionnement, ce qui lui a valu quelques jours de détention. Finalement, le tribunal a accepté une remise en liberté sous caution.

Puis la famille du prévenu a retenu les services de Me Michael Brind'Amour, de Joliette, pour le défendre.

Après discussion avec son client et Me Chantal Grégoire, procureur de la Couronne, Me Brind'Amour a fait passer au jeune homme le test du polygraphe par l'expert John Galianos.

Me Brind'Amour s'est vite rendu compte que les résultats des tests étaient favorables à son client. Il en a avisé sa collègue, qui est entrée en communication avec l'enquêteur dans le dossier.

Celui-ci a rencontré la présumée victime, qui a finalement avoué n'avoir jamais subi d'agression sexuelle. Elle avait fait ça pour attirer l'attention.

Hier, Mes Brind'Amour et Grégoire se sont présentés devant le juge Claude Lamoureux, de la Cour du Québec, pour faire casser l'acte d'accusation.

La Couronne étudie la possibilité de porter des accusations contre la jeune fille.

# Tué dans le « tunnel de la mort »

■ Un homme de 70 ans est mort hier, vers 20 h, après que sa voiture eut percuté de plein fouet un pilier de ciment à l'entrée de ce qui est communément appelé le « tunnel de la mort », à l'angle du boulevard Saint-Joseph et de la rue d'Iberville, à Montréal.

Selon la police, la victime circulait en direction sud sur cette dernière artère lorsqu'elle a perdu le contrôle de son véhicule. Un incendie s'est déclaré sous la violence de l'impact, mais a été rapidement maîtrisé par les pompiers du Service de la prévention des incendies de Montréal.

Au moment de mettre sous presse, les enquêteurs de la police de la CUM tentaient toujours de déterminer la cause exacte de l'accident.

Une autopsie doit être pratiquée aujourd'hui sur le corps de la victime.

# Émanations chimiques dérangeantes à LaSalle

**MARC THIBODEAU**

■ Des citoyens de LaSalle ont souffert d'irritations mineures aux yeux et à la gorge hier après qu'un bris mécanique survenu à l'usine Produits chimiques Delmar, au 9321 de la rue Airlie, eut entraîné la libération de faibles quantités de chlorure d'hydrogène dans le quartier.

Selon Marcel Leroux, chef de division au Service de protection contre l'incendie de la municipalité, le problème est survenu vers 17 h 15, le disque de rupture d'un réservoir de l'usine ayant cédé en raison d'une surpression.

Quelques citoyens ont appelé au 911 pour se plaindre des émanations avant que les pompiers n'arrivent sur les lieux. « Ce n'était toutefois pas nécessaire de procéder à l'évacuation des résidants puisque le chlorure d'hydrogène était le seul composant du produit libéré pouvant occasionner de légers désagréments. Et aucun des composants n'était toxique », a assuré le chef Leroux.

Le contenu du réservoir touché a été rapidement transféré dans un réservoir voisin, de telle sorte que tout est finalement rentré dans l'ordre vers 17 h 45.

Marc Barrette, chef de l'entretien chez Produits chimiques Delmar, a indiqué pour sa part qu'il s'agissait d'un « incident mineur » et que tout était revenu à la normale dans les plus brefs délais.

Le lieutenant Richard Blain, du poste 21, a noté finalement que le rapport de l'incident sera transmis aujourd'hui au Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, qui devrait assurer le suivi de ce dossier.

# Fuite de gaz à La Tuque : une école est évacuée

*Presse Canadienne*

*LA TUQUE*

■ Des travaux effectués à La Tuque ont provoqué la rupture d'une conduite de gaz souterraine, nécessitant l'évacuation d'une école, de plusieurs maisons et la fermeture temporaire de six commerces hier après-midi, vers 14 h 05.

Une dizaine de policiers du Service de la sécurité publique de la ville de La Tuque et une dizaine de pompiers ont procédé à l'évacuation des 463 élèves de l'École Centrale, qui ont été acheminés au colisée municipal. Les sauveteurs ont également évacué 25 résidences et six commerces présentes à proximité de la fuite. Même les personnes se trouvant au Centre social municipal ont été évacuées vers la bibliothèque, où un autocar avait été nolisé afin de les transporter au cas où l'évacuation se serait prolongée.

La rapide intervention du responsable de la compagnie Gaz Métropolitain, Jean Boutet, a permis aux secouristes de pousser un soupir de soulagement.


*Birks annonce une baisse du prix de l'argent.*

ÉPARGNEZ 25 %

LES COUVERTS EN ARGENT STERLING LES PLUS COURUS AU PAYS SONT MAINTENANT OFFERTS À RABAIS COUVERT À DÉJEUNER 5 PIÈCES À PARTIR DE 333,75 $. MÉNAGÈRE (8 COUVERTS À DÎNER DE 5 PIÈCES ET UN ENSEMBLE DE SERVICE DE 5 PIÈCES DANS UN LUXUEUX COFFRET EN BOIS) 2 995 $*

*COÛT DE REMPLACEMENT 5076 S

• 1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND • CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO

BIRKS

BRAULT & MARTINEAU
le meilleur choix en électronique!
Bénéficiez des conseils de nos experts et de 35 ans d'expérience.
à gagner!
2 JUKE-BOX incluant chacun 100 disques compacts!
En collaboration avec: Musicorama Quality
VOIR RÈGLEMENTS EN MAGASIN

Payez en novembre '96*
AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT
• Sans frais d'administration • Sans supplément • Sans frais cachés
Sur tous les produits en magasin!

PLAN DE SERVICE D'ENTRETIEN PROLONGÉ ! Demandez-le !

36 mois garantie
27 PO STÉRÉO
649$
JVC
• Filtre à peigne • Canal protégé
• Fonction Home Sitter • Sortie audio variable
LIVRAISON GRATUITE

36 mois garantie
IMA SUR IMA
27 PO STÉRÉO
JVC
• 650 lignes de résolution
• Télécommande universelle
• Écran ultraplat
LIVRAISON GRATUITE
999$

BASE GRATUITE
36 mois garantie
SON AMBIOPHONIQUE
31 PO STÉRÉO
BASE OPTIONNELLE
JVC
• 700 lignes de résolution
• Télécommande universelle
LIVRAISON GRATUITE
1199$

12 mois garantie
CARROUSEL 5 CD
399$
JVC
CHAÎNE-MIDI
• 50 watts total • Magnétocassette double à auto-inversion

12 mois garantie
LECTEUR CD
339$
JVC
CHAÎNE PORTATIVE • 50 watts total
• Magnétocassette double à inversion automatique • Syntoniseur digital

12 mois garantie
LECTEUR CD
289$
JVC
CHAÎNE PORTATIVE
• Syntoniseur • Magnétocassette double

12 mois garantie
LECTEUR CD
199$
JVC
RADIO PORTATIF
• Syntoniseur AM/FM digital • Magnétocassette • Super-bass

JVC
MENU D'AIDE À L'ÉCRAN BILINGUE
12 mois garantie
MAGNÉTOSCOPE À 4 TÊTES STÉRÉO HI-FI
• Télécommande multimarque • Autonettoyage des têtes
• Heure d'été automatique
369$

JVC CAMÉSCOPE COMPACT
• Commande de fonction intelligente
• Programme AE avec effets spéciaux
• Autonettoyage des têtes
12 mois garantie
ZOOM 12X
VISEUR COULEUR
899$

12 mois garantie
JVC 89$
BALADEUR AM/FM STÉRÉO AVEC LECTEUR DE CASSETTE
• Inversion automatique
• 2 prises de casque d'écoute
CASQUE D'ÉCOUTE AVEC COMMANDE DE VOLUME

JVC
MENU D'AIDE À L'ÉCRAN BILINGUE
12 mois garantie
MAGNÉTOSCOPE À 4 TÊTES STÉRÉO HI-FI
• Télécommande multimarque • Autonettoyage des têtes
• Doublage audio • «jog»
459$

PARTOUT AU QUÉBEC même le dimanche!

CENTRE DE LIQUIDATION 8600, Place Marien (Sortie 85 Métropolitain est) Tél.: 881-9400
LAVAL 1770, Boul. Des Laurentides (Coin St-Martin) Tél.: 667-3210
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3345, Boul. Des Sources (Sortie 55, Transcanadienne) Tél.: 685-3572
LASALLE 1130, Dollard (Près du boul. de La Verendrye) Tél.: 364-6110
LONGUEUIL 3245, Chemin Chambly (Coin Roberval) Tél.: 677-1260
ST-LÉONARD 6875, Jean-Talon est (Près des Gal. d'Anjou) Tél.: 254-9455
BROSSARD 8220, Boul. Taschereau (Coin Pelletier) Tél.: 465-5544
POINTE-AUX-TREMBLES 12605, Sherbrooke est (Près de Tricentenaire) Tél.: 640-6446
HULL 217, Montcalm (Coin St-Joseph) Tél.: (819) 771-6611
ROCK FOREST 4275, Boul. Bourque (Coin Grégoire) Tél.: (819) 562-4242
KIRKLAND 3150, Boul. St-Charles (Sortie 50, Transcanadienne) Tél.: (514) 697-9228

HEURES D'OUVERTURE
Lun.-Mar. 9h30 à 18h Mer.-Jeu.-Ven. 9h30 à 21h
Sam. 9h à 17h Dim. 11h à 17h

Quantité limitée sur certains articles. Achat minimum requis de 500$ meubles/électroménagers et 300$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 novembre 1996.

PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

Cerwin-Vega! Panasonic. JVC Genie TOSHIBA SHARP ONKYO HITACHI PIONEER SAMSUNG Magnavox ZENITH

# Appel au boycott des pneus d'hiver Bridgestone-Firestone

## *La CSN veut ainsi faire plier les patrons de l'usine de Joliette où les syndiqués sont en grève*

**JEAN-PAUL CHARBONNEAU**

■ La CSN fait appel à la solidarité des Québécois en cette période d'installation des pneus d'hiver pour qu'ils boycottent l'achat de produits Bridgestone-Firestone.

Les employés syndiqués de l'usine de Joliette de cette entreprise sont en grève depuis le 22 août dernier.

Cette grève n'affecte pas seulement financièrement les 734 travailleurs syndiqués, mais également toute l'économie de la région de Joliette.

**L'économie touchée**

« La masse salariale de ces employés est de 40 millions de dollars par année. Au lieu d'être contre nous parfois, les hambres de commerce locales devraient faire des pressions pour que ce conflit se règle car leurs membres ont certainement vu leurs chiffres d'affaires baisser depuis les dernières semaines et la situation augure mal pour la période des Fêtes », a déclaré à *La Presse* hier le vice-président de la CSN, Roger Valois.

En conférence de presse plus tôt, M. Valois a expliqué que le boycottage des pneus de cette firme appartenant maintenant à des intérêts japonais se fera à la grandeur du Québec.

Présent à cette rencontre, le président de la Fédération de la métallurgie de la CSN, Alain Lampron, a annoncé qu'il interviendra auprès de ses camarades des syndicats présents dans les garages afin qu'ils informent à leur tour les employeurs de ce boycottage.

Déjà dans la région de Lanaudière, trois centres de pneus ont masqué les enseignes annonçant les pneus Bridgestone-Firestone.

Selon M. Valois, la direction de cette entreprise, qui fait face à cinq conflits aux États-Unis, n'est pas à l'écoute des besoins des travailleurs et de la population de Lanaudière.

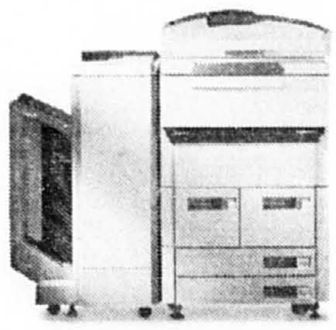
Il affirme que les syndiqués de l'usine de Joliette luttent pour conclure une convention collective qui contiendra des clauses prévoyant l'amélioration de leurs conditions de vie, la création de nouveaux emplois dans cette municipalité et le respect de leur intégrité physique.

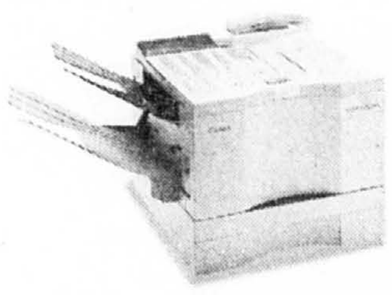
Les syndiqués ont déclenché une grève illégale, qui est légale depuis, après avoir pris connaissance de l'attitude de l'employeur à la table de négociation.

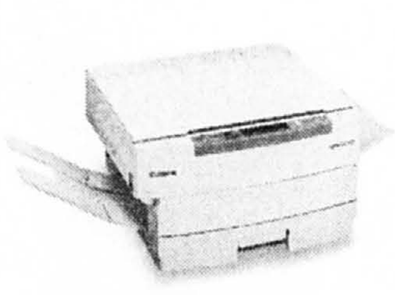
Ils avaient occupé leur usine et la police avait dû les déloger.

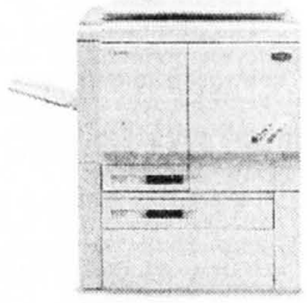

En affaires, il faut savoir choisir le meilleur moment.

Le moment est venu de choisir parmi les meilleurs.


NP 6050


Laser Class 7000


NP 6012


CLC 700

Recevez une carte d'appel prépayé gratuite et réalisez des économies sur un large éventail d'équipement de bureau de Canon. Il suffit de composer le **1 800 405-OE-OE** avant le 31 décembre.

Si vous voulez économiser non seulement sur votre équipement de bureau, mais aussi sur vos appels interurbains, appelez OE avant le 31 décembre. Le NP6050 de Canon, un copieur à tirage moyen muni des fonctions d'un copieur à grand tirage, et le NP6012 de Canon, un nouveau copieur qui répond parfaitement aux besoins des petites entreprises, vous sont offerts par OE à des prix étonnamment bas.

Vous pouvez également réaliser des économies sur le Laser Class 7000, le télécopieur sur papier ordinaire de Canon le plus vendu, et sur le CLC 700, l'un des copieurs laser couleur révolutionnaires de Canon. Si vous appelez et rencontrez un représentant, vous recevrez une carte d'appel prépayé gratuite d'une valeur de 10 $.* N'attendez pas le dernier moment. Composez le 1 800 405-6363 et profitez-en pour faire un appel interurbain gratuitement.

OE

Une division de Canon Canada Inc.
Toronto, Hamilton, Ottawa, Montréal, Québec.

*Limite : une carte d'appel par personne. Valeur approximative fondée sur un appel de 10 minutes en Amérique du Nord. Carte valable pour appels internationaux.

Succursale de Montréal : 5990 ch Côte-de-Liesse, Montréal QC H4T 1V7

Canon COPIEURS TÉLÉCOPIEURS COPIEURS LASER COULEUR

# DES PRIX PAS ÉPEURANTS!



MOTOROLA

**79.99**

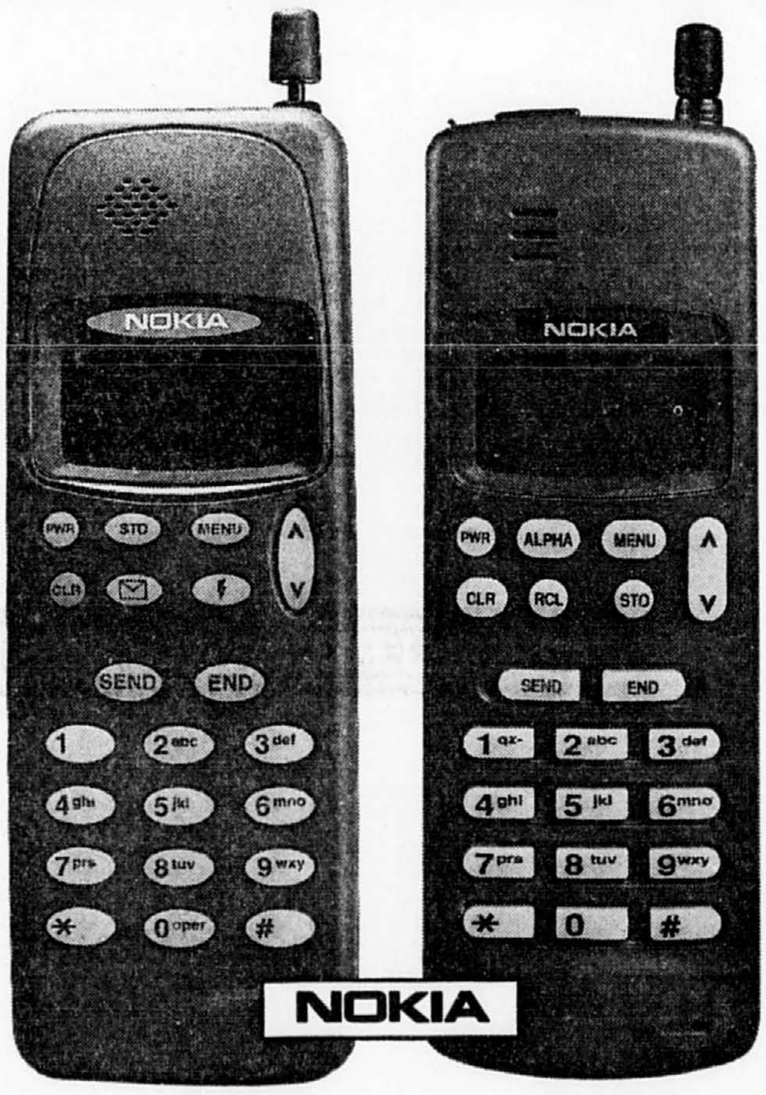
**Portatif Motorola Flip** avec mémoire de 30 numéros. Prêt pour la transmission de données avec télécopieur ou modem compatible (interface requise). 1718570

**Bell Mobilité**

*Agent cellulaire autorisé*

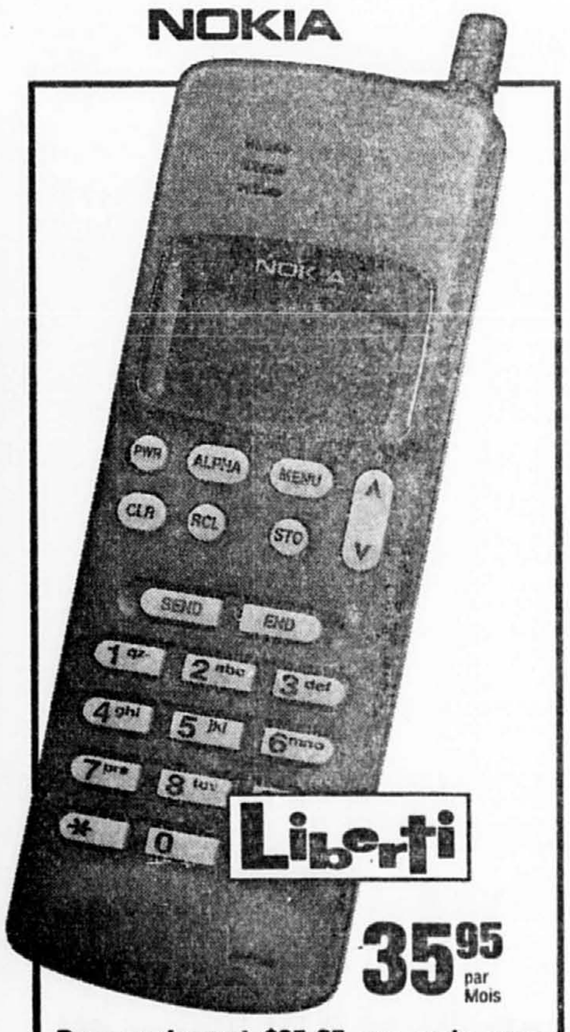
Les cellulaires doivent être mis en service avec un nouveau numéro au moment de l'achat pour un minimum de 12 mois. Aucun programme d'usager occasionnel admissible.

OFFRE BONI!
Recevez un certificat-cadeau Radio Shack d'une valeur de $50 quand vous achetez un cellulaire et le mettez en service sur le réseau Bell Mobilité. Le certificat-cadeau est échangeable à tout magasin ou détaillant Radio Shack participant.
Ensembles Liberti prêt à parler et programmes d'usager occasionnel non admissibles. Ne peut pas être combiné avec une autre offre. Détails en magasin.



**49.99** **79.99**

**A) Cellulaire portatif Nokia 100/105** pouvant servir avec deux numéros différents. Mémoire de 14 numéros et indicateur de puissance de pile. 1718526
**B) Cellulaire portatif Nokia 101** avec mémoire alphanumérique de 50 numéros, menus en trois langues et deux minuteurs d'appels. 1718536



**35.95** par Mois

**Pour seulement $35.95 par mois** vous aurez un cellulaire portatif avec appels locaux illimités en soirée et le weekend, aucuns frais d'activation et un tarif de temps d'antenne de seulement 65¢ la minute en périodes de pointe. 1718560
Certaines conditions s'appliquent. Frais d'interurbain en sus.

LE CENTRE DE RÉPARATION chez RadioShack
Nous réparons la plupart des produits de marque hors garantie, peu importe où ils ont été achetés. Demandez les détails en magasin.

RadioShack
Vous avez des questions. Nous avons les réponses.SM*

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Piles, bandes, accessoires non fournis sauf mention contraire.
Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.
*TM/SM Marques de commerce de Radio Shack, une division de Tandy Corporation U.S., dont InterTAN est un utilisateur agréé.

Expire le 11 nov. 95

RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS

## Rappel de 334 019 autos

PIERRE BELLEMARE

■ Transports Canada rapporte que 334 019 automobiles ont été rappelées au Canada au cours du troisième trimestre 1995.

Quarante-deux campagnes effectuées par 22 compagnies ont touché au total 280 882 voitures de tourisme, 43 593 camionnettes et fourgonnettes, 5 740 camions et autobus, 3 708 remorques et 96 motocyclettes.

Une enquête de Transports Canada a contribué au rappel, par GM, de 112 494 véhicules de modèle Sprint, Firefly et Tracker 1989-1991, Isuzu Impulse 1990-1991, et Isuzu Stylus et Rodeo 1991.

Le bouton de plastique servant à déclencher l'ouverture des ceintures de sécurité avant de ces véhicules peut se briser, et des fragments peuvent tomber à l'intérieur de la boucle.

De son côté, Ford a rappelé 18 310 véhicules de modèle Explorer 1992-1993, pour corriger un problème au hayon. Les soudures rattachant les vérins hydrauliques au hayon à l'aide de supports peuvent se briser parce que ces supports ont été, par inadvertance, mal alignés par rapport au hayon.

Pour sa part, Chrysler a rappelé 6 700 véhicules de modèle Jeep Cherokee et Grand Cherokee 1995, en raison d'une défectuosité possible du frein de stationnement. Le bouton de relâchement du bras du frein de stationnement peut se détacher du bras, ce qui rendrait le frein de stationnement inopérant.

# Le renflouage de l'*Irving Whale* devient un enjeu environnemental international

DENIS ARCAND

■ La controverse sur le renflouage de la barge pétrolière *Irving Whale* a commencé hier à devenir un enjeu environnemental international, affirment le président de la Société pour vaincre la pollution (SVP), Daniel Green, et le président de Greenpeace-Québec, François Tanguay. Un boycott national des produits Irving est également en préparation.

Hier à Washington, lors d'une conférence de presse portant sur les produits toxiques persistants (BPC, DDT, furanes, etc), Greenpeace International a présenté l'*Irving Whale* comme un cas d'espèce de désastre écologique impliquant des BPC. Un chapitre intitulé « L'*Irving Whale* : une bombe à retardement de BPC pour les bélugas », faisait partie du document d'appoint remis à la presse américaine.

« Compte tenu de l'attitude du gouvernement canadien et de la compagnie Irving, il était inévitable que le dossier de l'*Irving Whale* s'internationalise et c'est ce qui est en train de se produire », a déclaré hier M. Green, joint à Washington. Le président de la SVP participait à la conférence de presse de Greenpeace International, qui s'est déroulée en marge d'une conférence de l'ONU sur les produits toxiques persistants. Ce sont MM. Green et Tanguay qui ont intéressé Greenpeace International au dossier de l'*Irving Whale*, un navire propriété de la compagnie canadienne Irving Oil qui a coulé en septembre 1970 au large des Îles-de-la-Madeleine par 70 m de fond. Après des déversements partiels dans l'environnement du golfe Saint-Larent, l'épave contient toujours 3 100 tonnes de mazout brut de type C et jusqu'à huit tonnes métriques de BPC.




PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Greenpeace a donné une conférence de presse à bord du *Moby Dick*.

M. Tanguay a indiqué que les spécialistes de Greenpeace International avaient passé 10 jours à Montréal en octobre pour monter leur dossier de l'*Irving Whale*.

Irving Oil a toujours refusé de financer le renflouage de la barge et n'a révélé qu'en juin dernier — 25 ans après le naufrage — la présence de BPC à bord de l'épave. Le gouvernement fédéral s'apprêtait alors à renflouer la barge aux frais du contribuable, selon une méthode controversée. Un juge de la Cour fédérale a stoppé les travaux par une injonction interlocutoire, à la demande de la SVP, estimant que le gouvernement n'avait pas satisfait à ses propres normes en matière d'études d'impact environnemental.

La ministre de l'Environnement, Sheila Copps, a indiqué qu'elle ne commanderait pas une nouvelle étude d'impact, ce qui oblige la SVP à demander une injonction permanente devant les tribunaux, un procès coûteux qui doit commencer en décembre devant la Cour fédérale.

« Cet été, le gouvernement était prêt à risquer la plus grande catastrophe écologique en matière de BPC de l'histoire canadienne, il persiste et l'*Irving Whale* risque de devenir un oeil au beurre noir pour le Canada, pour ce qui est de son image environnementale dans le monde », a indiqué M. Green.

Le leader de la SVP croit que l'*Irving Whale* va continuer, dans les prochains mois, à monter dans la liste de priorités des grands organismes écologiques internationaux. « Et nous allons sûrement essayer d'intéresser des médias internationaux à venir à Montréal couvrir les prochaines audiences. »

Lors d'une conférence de presse simultanée, au Vieux-Port de Montréal, hier, le président de Greenpeace-Québec, François Tanguay, a indiqué qu'un boycott des produits mis en marche par la compagnie Irving est actuellement en préparation.

« Nous pensons que ça devrait être lancé avant Noël », a-t-il ajouté. Le boycott aurait pour but de forcer Irving Oil à payer pour « nettoyer son dégât » au fond du golfe Saint-Laurent. »

Greenpeace-Québec monte actuellement un dossier sur la trentaine de compagnies qui constituent l'empire Irving. La multinationale s'est diversifiée dans de nombreux domaines, des produits forestiers à l'alimentation en passant par les médias.

Organiser un boycott est complexe et coûteux. Greenpeace-Québec espère s'associer avec une grande centrale syndicale. « L'histoire d'Irving révèle que nous avons affaire à un mauvais citoyen corporatif en matière d'environnement et de relations de travail et nous allons unir nos forces », a dit M. Tanguay, qui a rappellé que la raffinerie d'Irving à Saint John, au Nouveau-Brunswick, était en grève depuis 15 mois.

La conférence de presse avait lieu à bord d'un navire de Greenpeace, le *Moby Dick*, qui doit passer au-dessus de la barge déposer une couronne de fleur à l'effigie d'un béluga. Interrogé à savoir si la dite couronne était biodégradable, M. Tanguay a fait remarquer que les fleurs étaient « de vraies fleurs naturelles », mais a dû admettre qu'elles étaient montée sur de la styromousse et ornée d'un grand ruban bleu synthétique.

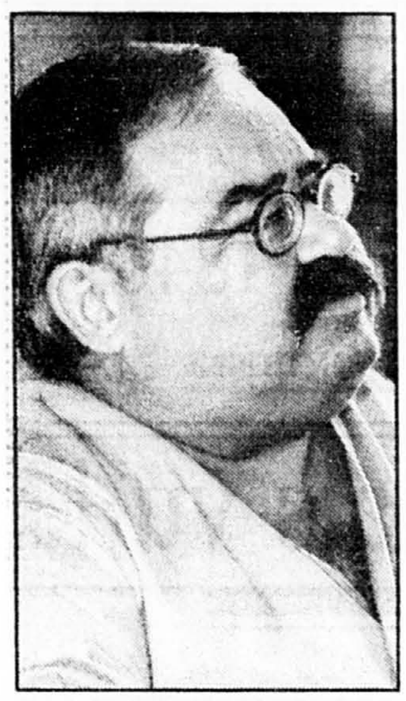


PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Gilles Boisvert était particulièrement fier de son monument funéraire.

## Décès d'un collectionneur excentrique

JACQUES GAGNON

■ M. Gilles Boisvert, un collectionneur de voitures anciennes, est décédé 15 mois après s'être fait ériger un imposant monument funéraire dans le cimetière de Granby, en Estrie, monument dont l'histoire a été publiée un peu partout dans le monde.

Ce bloc de sept pieds sur 15 est décoré de sa photo et d'une reproduction, en rouge vif, de l'une de ses deux Ford 1903. Située sur un coin bien en vue du cimetière, la pierre occupe l'espace de 24 lots.

Dans son édition du 23 octobre dernier, *La Presse* titrait : « Un passionné va chercher deux trophées au risque de sa vie ». Le texte racontait que bien que malade, M. Boisvert s'est rendu à Hershey, en Pennsylvanie, avec ses deux Ford 1903 (les premières autos fabriquées en série par Ford). Peu de temps après son retour, on devait le transporter en ambulance à l'hôpital de Granby.

**Rêve réalisé**

Interviewé sur son lit d'hôpital, l'homme de 59 ans avait enlevé son masque à oxygène pour raconter avec enthousiasme qu'il avait enfin réalisé son rêve de voir ses deux voitures se classer bonnes premières, dans deux classes différentes, dans le cadre du plus important concours de voitures anciennes en Amérique du Nord.

Dans les jours suivants son état de santé s'est détérioré, au point où il a fallu le transporter au département des soins intensifs.

Mme Yolande Maher a déclaré que son mari avait lui-même préparé ses obsèques, allant jusqu'à prévoir le choix du corbillard. Un de ses derniers désirs: que ses nombreux amis en mesure de le faire viennent à ses funérailles avec leurs voitures anciennes.

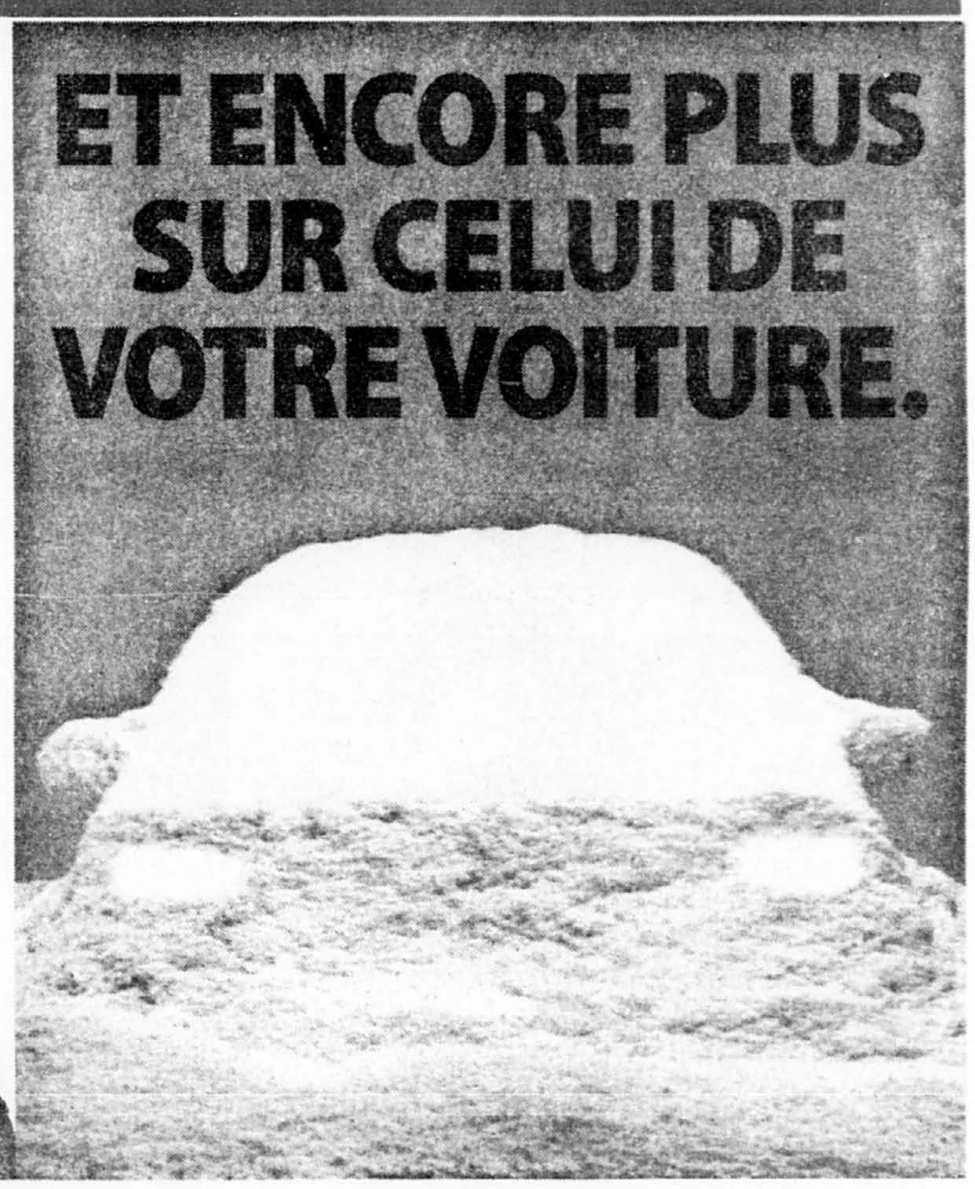
La dépouille de Gilles Boisvert sera exposée à la Maison funéraire Girardot et Ménard, rue Dufferin, à Granby, à compter de ce soir. Les obsèques auront lieu samedi, à 14 h, à l'église Sainte-Famille, rue Principale.

CHRYSLER ✪ PLYMOUTH ✪ DODGE ✪ CAMIONS DODGE ✪ JEEP ✪ EAGLE

L'HIVER, C'EST DUR SUR LE SYSTÈME.



ET ENCORE PLUS SUR CELUI DE VOTRE VOITURE.



Les grosses chaleurs de l'été affectent considérablement votre système de refroidissement. C'est pourquoi il est temps de profiter de notre service Cinq étoiles et vous assurer ainsi que votre véhicule Chrysler soit prêt pour les temps froids qui arrivent. N'attendez pas ! Pour conduire, cet hiver, en toute quiétude, appelez votre concessionnaire Chrysler et fixez un rendez-vous à l'heure qui vous conviendra le mieux.

MISE AU POINT DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

SEULEMENT 69,99$* TAXES EN SUS

Comprend : Le rinçage et la vidange du système de refroidissement • Jusqu'à 4 litres d'antigel/liquide de refroidissement Mopar Premium** • La vérification du bouchon de radiateur, des courroies et des durites

*L'offre se termine le 30 décembre 1995. S'applique à la plupart des véhicules Chrysler Canada. **Lorsque requis, pour 5 $ de plus, obtenez jusqu'à 8 litres d'antigel/liquide de refroidissement. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.

SERVICE CINQ ÉTOILES

CHRYSLER

✪ Techniciens formés par Chrysler ✪ Pièces de rechange Mopar ✪ Service et commodité ✪ Attention et courtoisie ✪ Prix concurrentiels

Jeep. Eagle Une division de Chrysler Canada

PERSONNE NE CONNAÎT MIEUX VOTRE VÉHICULE CHRYSLER QUE VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER.

Dodge Plymouth Camions Dodge Camions Dodge CHRYSLER CHRYSLER

# Mort suspecte d'un policier : sa famille tente d'obtenir une enquête publique

*Presse Canadienne*

*TROIS-RIVIÈRES*

■ **La famille de Louis-Georges Dupont, ce policier de Trois-Rivières retrouvé mort dans des circonstances mystérieuses le 10 novembre 1969, a présenté, hier, devant la Cour supérieure, une requête en mandamus dans le but d'obtenir une enquête publique sur cette affaire. Et parmi les témoins appelés à la barre, c'est sans aucun doute le pathologiste Louis S. Roh, de New York, qui a le plus retenu l'attention.**

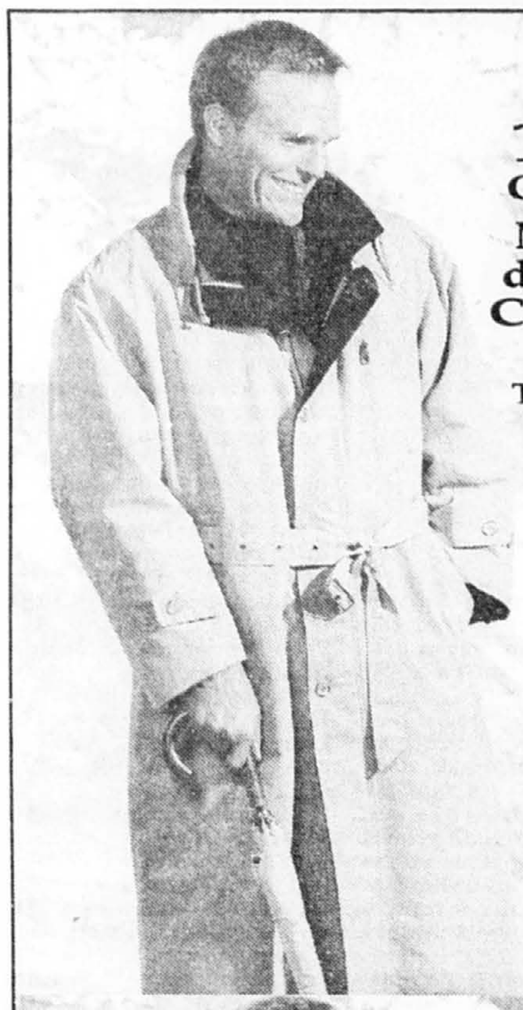
**Au cours de son témoignage, qui a duré une heure et demie, il s'est dit convaincu que la balle meurtrière a été tirée à l'arrière. Grâce à un squelette et un tableau mis à sa disposition, il a expliqué en anglais, avec de nombreux détails scientifiques, comment il en arrivait à cette conclusion. Il a également parlé de la balle, retrouvée près du corps de Louis-Georges Dupont. Le juge Ivan Saint-Julien, chargé de rendre une décision dans ce dossier, les avocats Pierre Gagnon ( de la famille Dupont ) et** Claude Gagnon ( du ministère de la Sécurité publique ) ont ainsi eu droit à un véritable cours de médecine légale et de balistique.

En somme, le docteur Roh a réfuté le rapport d'autopsie, réalisé à l'époque par le pathologiste Jean Hould. Selon lui, si le policier s'est vraiment suicidé tel que l'a conclu le coroner en 1969, Dupont aurait dû se tordre le bras pour que la balle emprunte une telle trajectoire, soit de l'avant à l'arrière, du haut vers le bas.

Lors d'un exposé balistique sur la balle, retrouvée dans la voiture de service utilisée par Dupont, le docteur Roh a soutenu que le projectile ne correspondait avec les cinq autres se trouvant dans le barillet de l'arme de service. La balle, qui aurait tué le policier, était en plomb alors qu'elle aurait dû, vraisemblablement, être de type chemisé en laiton. De même, aucune empreinte digitale n'a été retrouvée sur le Colt .38 du policier Dupont.


A. Gold & Sons Depuis 1899

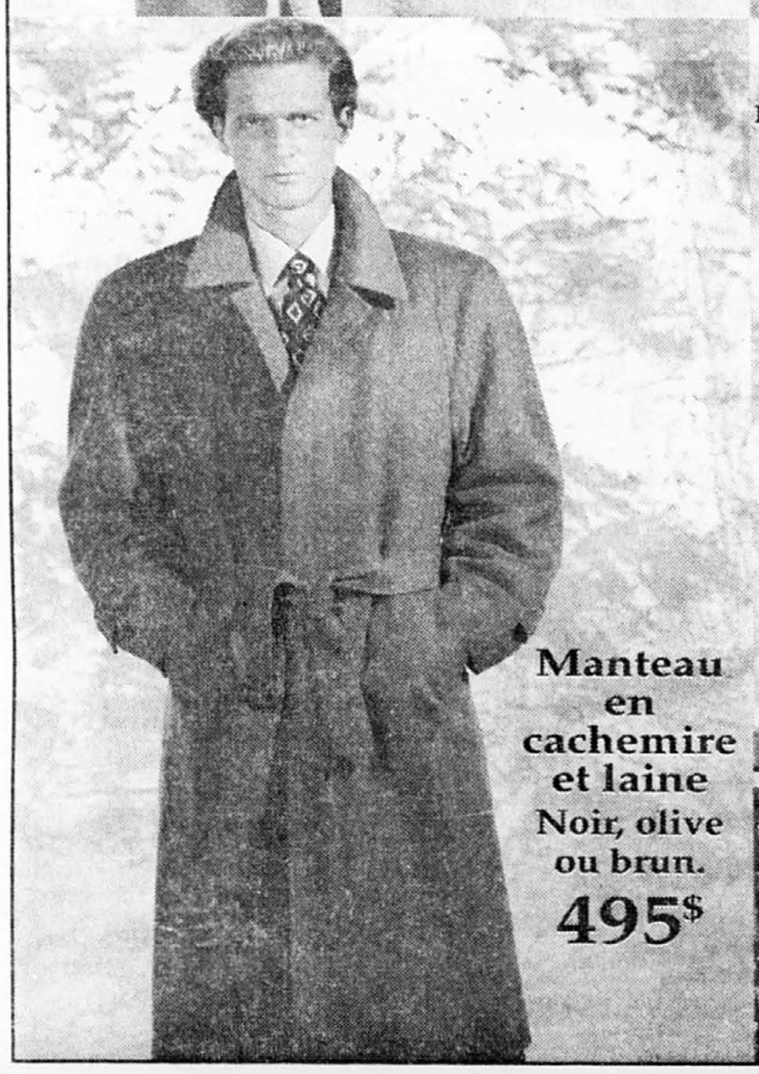
NOS MEILLEURS ACHATS



199,99$ Ord. 235$ Manteau doublé de Cachemire et laine Taupe, kaki ou noir.



189,99$ Ord. 220$ Manteau doublé de Cachemire et laine Vert chasseur ou taupe.



Manteau avec motifs à chevrons par Gold International Brun ou olive. 550$



Manteau en cachemire et laine Noir, olive ou brun. 495$

960, rue Sainte-Catherine O. • Fairview Pointe-Claire • Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain Brossard • Centre Rockland • Galeries d'Anjou • La Place Vertu
Le Carrefour Laval • Entrepôt 2050-2056, rue Bleury • No. 11, rue York, Ottawa



DERNIÈRES SEMAINES DE VENTE DE FERMETURE

TAPIS D'ORIENT

70 85 80

SUR TOUTE LA MARCHANDIE

EXEMPLES:

| | | | Req. | Vente |
|---|---|---|---|---|
| DURRIE LAINE, INDE, TISSÉ À LA MAIN, COLORIS PASTEL | | 5'x3' | 90 $ | 19 $ |
| " " " " " | | 12'x9' | 536 $ | 99 $ |
| TAPIS BOKHARA, PAKISTAN, LAINE, NOUÉ À LA MAIN | | 8'x5' | 596 $ | 119 $ |
| " KARACHI, " " " " | | 6'x4' | 830 $ | 166 $ |
| " " " " " | | 8'x5' | 1 390 $ | 278 $ |
| " AUBUSSON, INDE | " " " | 8'x5' | 750 $ | 225 $ |
| " TIBET " " " " | | 10'x8' | 2 140 $ | 295 $ |

LUN. / MER.: 10 h-18 h., JEU. / VEN.: 10 h-20 h. SAMEDI: 10 h-17 h OUVERT LE DIMANCHE: 12 h-16 h

S.N. IMPLEX INC.
7130 BOUL. ST-LAURENT (SUD DE JEAN-TALON)

J2292128



PRÊT PERSONNEL

PRÊT : *APPELEZ!*

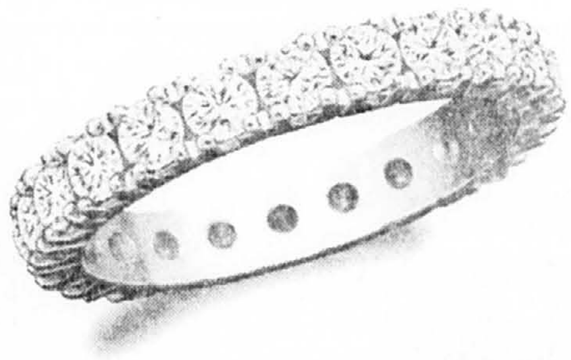
*Ligne Xpress de la Banque Laurentienne* 522-1846

BANQUE LAURENTIENNE



Prix jamais vu !

RIEN À PAYER AVANT 5 MOIS*



1 carat de diamant total (100 pts) OR 14k
Prix d'évaluation 1 700 $

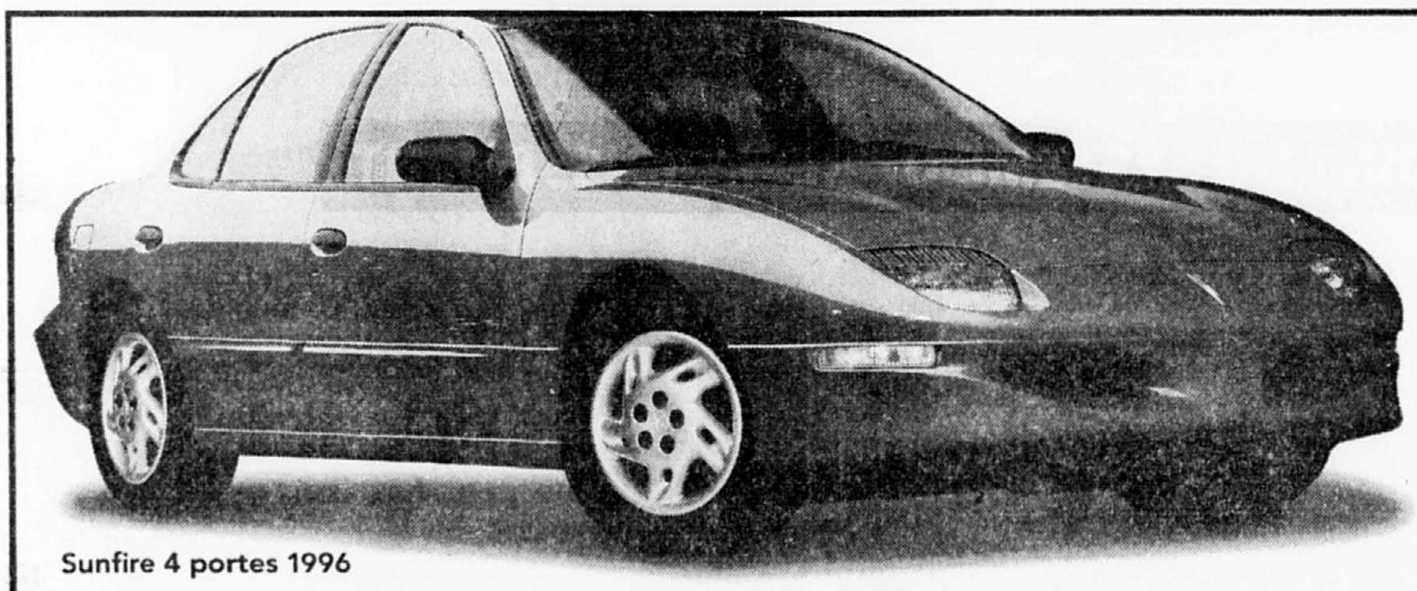
CM MICHAUD

SEULEMENT 999 $

* Sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes.

937, RUE BÉLANGER, MONTRÉAL 948-1212





Sunfire 4 portes 1996

259 $ par mois* pour 36 mois

Sport d'équipe

La *nouvelle Sunfire 1996 quatre portes* est une vraie petite sportive. Mais à la différence d'autres voitures de sport, elle offre *quatre vraies places*. Avec les *120 chevaux* de son *moteur 2,2 L*, les émotions sont garanties. Avec ses *freins ABS aux quatre roues*, ses *deux sacs gonflables* et son *système antivol PASSLock*, la sécurité est garantie. Avec sa *radio AM/FM stéréo* et ses *nouveaux coloris*, votre plaisir est garanti... et son prix ne fera que l'amplifier.

PONTIAC BUICK GMC GM

La Carte GM* Assistance routière TOTAL 250

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec
Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules 4 portes de base neufs 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. *Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 1 875 $. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 300 $ exigé. Frais de 5 ¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Immatriculation et taxes en sus. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL** sont offertes sur tous les véhicules neufs Pontiac Buick GMC 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. †Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

LA PASSION DE CONDUIRE

# ÉLECTROMÉNAGERS

**GENERAL ELECTRIC**
RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE FORMAT FAMILIAL
- 2 clayettes réglables
- 2 hydrateurs
- Blanc sur blanc
- Congélateur spacieux et plus

SEULEMENT 649,99$
35354816

**Gibson**
RÉFRIGÉRATEUR CÔTE À CÔTE 19 PI.CU.
- 2 clayettes réglables
- Contre-porte à 5 tablettes
- Grand hydrateur
- Congélateur à 5 tablettes

949,99$
01654019

**PRIX INCROYABLE**
GRANDE CUISINIÈRE FACILE À NETTOYER
- Éléments-serpentins de luxe
- Porte en acier amovible
- Hublot transparent
- Panneau de commande émaillé
- Tiroir très spacieux

389,99$
00163350

**ENSEMBLE LAVEUSE / SÉCHEUSE**
LAVEUSE ..... 399,99$
- Grande capacité très robuste
- 2 cycles, 2 combinaisons de temp. de lavage/rinçage

SÉCHEUSE ..... 249,99$
- Grande capacité très robuste
- Filtre à charpie sur le dessus
- Porte très grande

LE DUO 649,99$
01650111 01651116

**GENERAL ELECTRIC**
ROBUSTE LAVEUSE ET SÉCHEUSE
- 7 cycles de lavage • 3 niveaux d'eau
- 3 températures de rinçage
- Contrôle de séchage automatique
- 3 sélections de chaleur
- Modèle très silencieux

PAS COMME CET ILLUSTRATION
LAVEUSE 509,99$ SÉCHEUSE 329,99$

**Panasonic**
MICRO-ONDE AVEC FOUR COMPACT
- 6 pieds cubique
- Plateau rotatif «Futurewave»
- Réchauffage auto
- Décongélation
- Puissance de cuisson 600 watts

159,99$
03318454 NN-4541

**Gibson**
RÉFRIGÉRATEUR 18 PI. CU.
- Deux clayettes émaillées réglables
- Contre-porte à 2 tablettes
- Porte congélateur à 2 tablettes
- Congélateur spacieux sans givre

599,99$
01654888

**Whirlpool**
RÉFRIGÉRATEUR CÔTÉ À CÔTÉ 20 PI. CU.
- 3 clayettes en verre
- Bac à viande à réglage de temp.
- Grand hydrateur
- Section congélateur amovible
- Blanc sur blanc «designer»

1249,99$
00154204 YED20TK

**MOFFAT**
LAVE-VAISSELLE GRANDEUR NATURE
- Lavage normal
- Séchage avec chaleur
- Lavage 2 niveaux
- Broyeur d'aliments mous
- Panier d'ustensiles amovible

269,99$
MRB 1310
35352131

**LIVRAISON INCLUSE**
AVEC TOUT ACHAT DE GROS ÉLECTROMÉNAGERS
SERVICE LOCAL SEULEMENT

**GENERAL ELECTRIC**
LAVEUSE ET SÉCHEUSE GRANDE CAPACITÉES
- 3 températures de rinçage
- Contrôle de séchage automatique
- 3 cycles • 3 sélections de chaleur
- 6 cycles de lavage
- 3 niveaux d'eau

PAS COMME ILLUSTRÉ
LAVEUSE 519,99$ SÉCHEUSE 359,99$

**Hoover**
ASPIRATEUR VERTICAL À PRIX IMBATTABLE PUISSANCE, COMMODITÉ, VERSATILITÉ
- Moteur très puissant 5A
- Pare-chocs
- Déclenchement de la poignée avec le pied

89,99$
04245
39739245

# FUTURE SHOP

HEURES D'OUVERTURE:
LUN AU VEN 9h - 21h
SAMEDI 9h - 17h
DIMANCHE 10h - 17h

DCs MAINTENANT DISPONIBLES AUX MAGASINS SÉLECTIONNÉS
Des milliers de disques compacts...




13,79$
François Pérusse
L'Album du peuple

# AUBAINES INCROYABLES DE NOVEMBRE

NOUS BATTRONS TOUS LES PRIX!
Annoncés par les autres distributeurs agréés canadiens... AVANT L'ACHAT par 55% de la différence APRÈS L'ACHAT nous vous rembourserons 155% de la différence
Sur un prix plus bas chez Future Shop, nous vous rembourserons la différence. Détails en magasin.

NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

## VIDÉO

**RCA 13"**
STYLE MONITEUR MODERNE
- Affichage du menu
- Programmation auto des canaux
- Syntonisateur 181 canaux
- Fonction sous-titres

199,99$
13101 03801166

**CITIZEN**
TÉLÉVISION COULEUR 19"
- Affichage de menu à l'écran
- Télécommande
- Syntonisateur 181 canaux
- Fonction sous-titres

259,99$
01101003 JCTV 3082

**RCA 4 TÊTES HI-FI**
SON INCROYABLE STÉRÉO HI-FI ET VIDÉO 4 TÊTES
- Minuterie 8 émissions/ 1 an
- Repérage auto numérique
- Balayage des publicités

344$
VR-603

**RCA 25"**
STYLE MONITEUR
- Affichage complet du menu
- Syntonisateur adapte au câble
- Programmation auto choisit tous les canaux disponibles

378$
X25103 03801037

**RCA**
TÉLÉVISEUR 27" STÉRÉO
- Télécommande
- Horloge
- Minuterie 24 heures
- Sous-titres

529,99$
F27240WT 03801240

**MAGNÉTOSCOPE HIFI STÉRÉO**
VIDÉO 4 TÊTES
- Télécommande
- Pourquoi achetez un mono lorsque ce modèle hifi est offert à un tel bas prix?

288$
S-3940 01102940

**JVC 26" STÉRÉO**
TÉLÉCOMMANDE PLEINE PORTÉE
- 26" stéréo couleur À PRIX CHOC!
- Télécommande pleine portée
- Entrée A/V, sortie audio variable

599,99$

**MITSUBISHI**
IMAGE SUR IMAGE TÉLÉVISION 26" STEREO
- Affichage du menu
- Télécommande universelle
- Prises audio/vidéo
- Fonction sous-titres
- Prise SVHS

MEUBLE INCLUS 629,99$
02601048 OS 26301

**MITSUBISHI**
MAGNÉTOSCOPE AVEC SON STÉRÉO «HIFI»
- Repérage auto numérique
- Télécommande multi-marques
- Nettoyeur de têtes automatique
- Prises A/V sur la façade

448$ Prix plus bas en magasin
02602510 U-510

**OPTIONS 0% D'INTÉRÊT**
12 MOIS AUCUN INTÉRÊT
- Sur tout électroménagers
- Sur chaînes audio 5 haut-parleurs «surround»
- Sur téléviseurs 35" ou plus

6 MOIS AUCUN PAIEMENT NI INTÉRÊT
SUR TOUS LES AUDIO, VIDÉO ET LES ELECTROMÉNAGERS

90 JOURS AUCUN INTÉRÊT SUR N'IMPORTE QUOI

SUR APPROBATION DU CRÉDIT S.A.C. Pour 12 mois et 90 jours, paiements mensuels minimums requis. Frais administratifs minimes payable à l'achat pour l'option 6 et 12 mois.

**RCA STÉRÉO 31"**
- Télécommande «Master touch» pour réglage facile de votre télé, magnétoscope et convertisseur d'une seule télécommande
- Panneau 5 prises pour branchement directement vos appareils A/V
- Circuits «Colortrak plus» de pointe

869$
31632 03801306

**TOSHIBA STÉRÉO 35"**
ÉCRAN FONCÉ HAUTE DÉFINITION
- Masque perforé invar
- Télécommande universelle
- Filtre en peigne, entrée SVHS
- Réglage de temp. de couleur
- Rehausseur de détails couleur

1899,99$
35050 04701651

**RCA**
4 TÊTES EFFETS SPÉCIAUX: ARRÊT PAR IMAGE, RALENTI ET LECTURE PAR IMAGE
- Syntonisateur 181 canaux
- Repérage numérique, balayage des publicités et plus!

4 TÊTES! 248$
03802501 VR-501

**Canon**
CAMÉSCOPE 8 MM
- Viseur couleur facile à utiliser
- Exposition programme automatique
- Télécommande universelle
- Zoom 12 x

VISEUR COULEUR
ACCESSOIRES INCLUS VALEUR DE 505$
868$
19803125 ES-90

**MAGNAVOX**
MINI-CHAÎNE COMPLÈTE
- Changeur 3 DC
- Échange de lecture
- Magnétocassette
- Syntonisateur AM/FM
- Valeur fantastique

149,99$
FW 28 MB37 08475028

**PIONEER**
AM/FM HAUTE PUISSANCE À LECTEUR DC
- Haute puissance 4 x 22 watts
- Convertisseur D/A 1-bit
- Sortie préreglée RCA
- Réglages audio électroniques

358,99$
90031215 DEH-215

**MITSUBISHI 50"**
MODÈLE MINCE AVEC IMAGE SUR IMAGE
- Télécommande universelle
- Image sur image de pointe
- Son «surround»

5051 02601092
2949,99$

**RCA PROJECTION STÉRÉO 52"**
IMAGE SUR IMAGE AVEC HAUTE RÉSOLUTION
- Meuble très mince 21,5"
- Système sonorifique de très haute qualité
- Télécommande universelle

INCLUS OFFRE EN MAGASIN VALEUR 180$
2899$
P52756SB 03801074

**MAGNAVOX**
MAGNÉTOSCOPE AVEC TÉLÉCOMMANDE, AFFICHAGE DU MENU
- Syntonisateur 181 canaux
- Minuterie 8 émissions/1 an
- Repérage numérique
- Mettre en marche rapide
- Enregistrement une touche

198,99$
08402222 VRT-222

**Panasonic**
CAMÉSCOPE VHS-C
- Zoom motorisé 14x
- Obturateur haute vitesse
- Design facile d'emploi
- Faites jouer les cassettes dans votre magnétoscope

798$
03303205 PVQ205K

## AUDIO

**JVC** DOLBY SURROUND PRO LOGIC
UNE CINÉ-MAISON POUR TOUT LE MONDE DE JVC
- Puissance équilibrée (60 watts x 3)
- Puissance totale 220 watts
- Mode «surround»
- Télécommande A/V unifiée

329,99$
RX515 01428515

**SAMSUNG**
HAUT-PARLEUR DÉTACHABLE LECTEUR DE DISQUE COMPACT TRANSPORTABLE
- Lecteur de disque compact avec multi fonction
- Cassette double
- Inversion automatique
- Lecture aléatoire/scannage/répétition
- Programmable

189,99$
34135820 PCD-820

**RCA**
LECTEUR 5 DC TÉLÉCOMMANDÉ
- Lecteur multi-DC
- Télécommande
- Suréchantillonnage 8X
- Mémoire 24 pistes

189,99$
RP8055 03827253

**CRAIG**
COMBINÉ À LECTEUR DC
- Lecteur DC à chargement sur le dessus
- Syntonisateur AM/FM stéréo
- Magnétocassette à arrêt auto
- Prise pour casque d'écoute

97,99$
JS 8631 23235631

**PIONEER LECTEUR 6 DC**
DES HEURES DE MUSIQUE DE PIONEER
- Mémoire disque dernier
- Changeur 6 DC
- Convertisseur D/A 1bit
- Balayage
- Affichage fluorescent
- Programmation et répétition

229,99$
PDM403 90027404

**Panasonic**
BALADEUR STÉRÉO
- Le nouveau modèle sport «SHOCK WAVE»
- Résistant à l'eau
- Cassette à inversion auto
- Syntonisation numérique
- Système «extra-bass»

98,99$
03334010 SW-10

**RCA STÉRÉO 21"**
- Télécommande «Master touch» pour réglage facile de votre télé, magnétoscope et convertisseur d'une seule télécommande
- Panneau 5 prises pour branchement directement vos appareils A/V
- Circuits «Colortrak plus» de pointe

599,99$
31631 03801305

**TOSHIBA STÉRÉO 25"**
ÉCRAN FONCÉ HAUTE DÉFINITION
- Masque perforé invar
- Télécommande universelle
- Filtre en peigne, entrée SVHS
- Réglage de temp. de couleur
- Rehausseur de détails couleur

1299,99$
35025 04701251

**RCA**
4 TÊTES EFFETS SPÉCIAUX: ARRÊT PAR IMAGE, RALENTI ET LECTURE PAR IMAGE
- Syntonisateur 181 canaux
- Repérage numérique, balayage des publicités et plus!

4 TÊTES! 248$
03802501 VR-501

**Canon**
CAMÉSCOPE 8 MM
- Viseur couleur facile à utiliser
- Exposition programme automatique
- Télécommande universelle
- Zoom 12 x

VISEUR COULEUR
ACCESSOIRES INCLUS VALEUR DE 505$
868$
19803125 ES-90

**MAGNAVOX**
MINI-CHAÎNE COMPLÈTE
- Changeur 3 DC
- Échange de lecture
- Magnétocassette
- Syntonisateur AM/FM
- Valeur fantastique

149,99$
FW 28 MB37 08475028

**PIONEER**
AM/FM HAUTE PUISSANCE À LECTEUR DC
- Haute puissance 4 x 22 watts
- Convertisseur D/A 1-bit
- Sortie préreglée RCA
- Réglages audio électroniques

358,99$
90031215 DEH-215

**Panasonic**
MINI-CHAÎNE 3 DCs
- Jouez-en 1 et changez-en 2
- Cassette double à inversion auto
- Système télécommandé facile d'emploi
- Lecture aléatoire et répétition
- Circuits «V-bass» pour des graves riches

SOCH52 03375052
439,99$

**Clarion**
AM/FM CASSETTE À PANNEAU DÉTACHABLE
- Puissance 28 watts
- Inversion auto
- Réglages électroniques
- 18 stations FM/ 6 stations AM préreglées
- Syntonisateur FM Magitune

179,99$
RAB1100 24731110

## ÉQUIPEMENT DE BUREAU

**AST**
ENSEMBLE MULTI-MÉDIA AVEC HEWLETT PACKARD IMPRIMANTE ET MONITEUR
- Processeur 486 DX2/66
- RAM 4Mo
- DD 540Mo
- CD-ROM 2x
- Carte vidéo 16bit
- Moniteur SVGA
- Imprimante à jet d'encre

JUSQU'À 10 TITRES DE LOGICIELS INCLUS
1899,99$
33799266 60660

**AMBRA DE IBM**
ENSEMBLE PENTIUM 75MHZ AVEC MONITEUR ET IMPRIMANTE HEWLETT PACKARD
- Ordinateur 75MHZ
- RAM 8Mo
- DD 1000Mo
- CD-ROM quad vitesse
- Carte sonore 16 Bit
- Moniteur SVGA
- Imprimante à jet d'encre

JUSQU'À 7 TITRES DE LOGICIELS INCLUS
2999,99$
06486500 AMBRA P75

**Canon**
IMPRIMANTE COULEUR BJC-4100
- 720 x 360 PPP en couleur sur papier ordinaire
- Impression très rapide
- 300 polices «True Type» sur CD-ROM
- «Playful software» inclus sur CD-ROM Canon
- Garantie de 2 ans

479,99$
19608042 CANON BJC 4100

**LEXMARK**
IMPRIMANTE LASER 1200 PPP
- Rapide, 12 pages par minute à 600 PPP
- 8 pages par minute à 1200 PPP

1999,99$
21408013 OPTRA-R

**brother**
ANTIFROISSEMENT
- 6 pages/minute
- Alimentation de papier antifroissement
- Technologie compression des données
- Garantie 2 ans

509,99$
HL-630 19306630

**SHARP**
TÉLÉCOPIEUR INCROYABLE!
- Commutation téléc./tél auto
- Alimentation 18 pages
- Interface pour répondeur
- 32 tons de gris pour une image supérieure

289,99$
42843105 UX-105

**SAMSUNG**
TÉLÉCOPIEUR AVEC RÉPONDEUR AUTOMATIQUE
- Horodateur
- Alimentation 10 pages
- Impression du menu d'aide
- Haut-parleur à deux voies

INCROYABLE BAS PRIX
329,99$
34143600 FX800

**Panasonic**
SANS FIL 10 CANAUX À RÉDUCTEUR DE BRUIT 'SOUND CHARGER' ET ANTENNE FLEXIBLE
- Performance pleine portée
- Recherche
- Autonomie de pile 7 jours
- Code sécuritaire numérique

87,99$
KXT 3705 03319375

**Panasonic**
RÉPONDEUR À TÉLÉCOMMANDE
- Système de microcassette réglé par microprocesseur
- Réenclenche toutes les fonctions automatiquement
- Compteur d'appels numérique

59,99$
KXT1000 03321100

**IBM**
BLOC NOTE «THINK PAD 340 CSE»
- RAM4Mo /disque dur340Mo
- Autonomie de pile 2,5-5 heures
- 10.4" écran couleur
- Fente PCMCIA TYPE III
- 5.7 livres

SEULEMENT 2599,99$
21415340 TP340CSE

**EPSON**
BLOC NOTE COULEUR ET ACTIVE MATRIX
- 486Dx2/66MHZ 8Mo RAM
- 340 Mo disque dur
- 9.5" active matrix écran couleur
- Pesant 6,8 livres
- Automomie de pile 2,5-4 heures
- 1 an de garantie du fabriquant

2999,99$
01715686 ACTION NOTE 860C

**HEWLETT PACKARD**
IMPRIMANTE À JET D'ENCRE
SUPER BAS PRIX!
- Impression 600X300 ppp
- Technologie «Résolution enhancement» (RET)
- Garantie 3 ans

269,99$
DESKJET 520

**MICROTEK**
SCANNER PERSONNEL
- Transformer immédiatement votre paperasse en documents électroniques • Editer, sauvegarder, télécopier courrier électronique • Mémos factures, cartes d'affaires
- Jusqu'à 300PPP

289,99$
07308004 PAGE W12

**brother PAPIER ORDINAIRE**
TÉLÉCOPIEUR À PAPIER ORDINAIRE ET MÉMOIRE INTÉGRÉE
- Cartouche remplaçable abordable
- Fini le papier thermique
- Réception sans papier

599,99$
960M 19343980

**NOKIA**
CLAVIER FACILE D'EMPLOI
- Menus multilingues
- Mémoire alphanumérique
- Composition rapide
- Pesant seulement 9,7 onces
- Mémoire 50 numéros
- Fonction mémo

*MISE EN SERVICE REQUISE
49,99$
NOKIA 101 05042002

**TOSHIBA**
BLOC NOTE COULEUR TRÈS PERFORMANT 75 MHZ
SUPER ACHAT
- Processeur 486DX4/75
- Écran couleur de visualisation 10.4" DSTN
- Possibilité d'expansion PCMCIA
- Fente préconçue pour mémoire
- Disque dur 520Mo
- RAM 8Mo

3389,99$
04715220 2130CS

**Canon**
IMPRIMANTE COULEUR RÉVOLUTIONNAIRE
- Modèle compact
- Couleurs vivés et noir net
- Impression rapide - 4 pages par minute en noir et blanc
- Alimentation auto du papier

499,99$
19808070 BJC 70

**Microsoft**
MS WINDOWS 95 MISE À JOUR
PLUS DE PUISSANCE • PLUS DE PLAISIR PLUS DE LIBERTÉ
- Système d'opération 32 bits
- Capacité Multi-tasking
- Technologie lecture auto
- Capacité «Plug N Play»

TOUT POUR 118,99$
53006911 DISK 53006914 CD

**Sécurité Familiale**
LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT AVEC 18 PAIEMENTS MINIMES
- Téléphone cellulaire Nokia 181
- Appels illimités sans frais les fins de semaine Libérti
- Frais de mise en service inclus.
- ** Contrat de service de 18 mois requis
- * MISE EN SERVICE REQUISE

35,95$** par mois plus le temps d'antenne
04942400

VENEZ VOIR LES PLUS RÉCENTS MODÈLES DE:
IBM COMPAQ AST NEC

**NEC**
PROCESSEUR PENTIUM* 90 MHZ
- RAM 8 Mo /Disque dur 1,08 Go
- 28,8 télécopieur/modem
- Transfert des données infra-rouge
- Quad vitesse CD-ROM

2899,99$
03007801 R7022
MONITEUR EN SUS

**Canon BJ200ex**
QUALITÉ INSURPASSABLE EXCLUSIVE À FUTURE SHOP
- Résolution 720 ppp
- 248 caractères par sec.
- Mémoire-tampon 49K
- 64 gicleurs et impression 2 sens

299,99$
BJ200ex 19808203

**HEWLETT PACKARD**
IMPRIMANTE AU LASER 5 P
- 600 x 600 points par pouce
- Six pages par minute
- Mémoire 2 Mo
- Alimentation double

1279,99$
61708500 5P

CleanSweep 95
CLEAN-SWEEP 2
38,99$
W 95 61406105

MORTAL KOMBAT 3
56,79$
DOS CD 88008412

* CONDITIONS:
Tous les téléphones cellulaires achetés doivent être mis en service avec un nouveau numéro chez Future Shop. Frais de cie. de tél. en sus. Certaines restrictions. Carte de crédit obligatoire. Prix plus élevés de 200$ sans mise en service. Informez-vous au magasin. Le client doit rester sur le même réseau pour un minimum de 6 mois sans interruption.

Bell Mobilité CELLULAIRE

# FUTURE SHOP
SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

*Sur approbation du bureau de crédit. *L'intérêt calculé tous les mois est éliminé à la remise du paiement mensuel minimal (si requis) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. **Les frais administratifs (29,95 $ pour 6 mois, 44,95 $ pour 12 mois) jumelés à l'intérêt affecteront le taux de pourcentage annuel (TPA). Exemple de l'option 12 mois sans intérêt (taxes incluses): Si les mensualités minimales totalisant 611,14 $ pour un achat de 1 500 $ ou 814,85 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat: L'intérêt est éliminé et les frais administratifs de 44,95 $ forment un TPA de 3,00 % (coût total 1 544,95 $) pour un achat de 1 500 $ ou 2,25 % (coût total 2 044,95 $) pour un achat de 2 000 $. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois additionnels et que les mensualités minimales totalisant 1 179,36 $ pour un achat de 1 500 $ ou 1 572,48 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant l'achat: L'intérêt (calculé à compter de la date d'achat) et les frais administratifs totalisent 634,65 $ (coût total: 2 134,65 $) et le TPA équivaut à 26,91 $ pour un achat de 1 500 $ ou 831,22 $ (coût total: 2 831,22 $) et le TPA équivaut à 26,43 % pour un achat de 2 000 $. Maximum de 30 jours sans intérêt pour les compagnies. Emplettes personnelles seulement. Pas de détaillants. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. *Détails en magasin. **Diffère de l'illustration. Les articles étiquetés «SOLDE» sont offerts à prix réduits. Les autres articles sont à nos bas prix garantis de tous les jours. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. En raison de l'heure de tombée de cette publicité, il est possible que certains articles soient offerts à prix plus bas en magasin.

## MAINTENANT OUVERT À POINTE CLAIRE




POINTE CLAIRE 6321, AUTOROUTE 40 428-1999

| | | |
|---|---|---|
| ANJOU | 7200, BOUL. DES ROSERAIES (DERRIÈRE LES GALERIES D'ANJOU) | 352-8825 |
| LAVAL | 1645, BOUL. LE CORBUSIER | 978-5420 |
| GREENFIELD PARK | 745, BOUL. TASCHEREAU | 465-4260 |
| MARCHÉ CENTRAL | 1041, RUE DU MARCHÉ CENTRAL | 387-3188 |
| LASALLE | 7077, BOUL. NEWMAN | 368-8002 |

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE. COMMUNIQUEZ AVEC LE FUTURE SHOP LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

# 200 000 nouveaux immigrants sont venus au pays cette année ; hausse l'an prochain

*Presse Canadienne*

*OTTAWA*

■ Le Canada aura accueilli d'ici la fin de l'année près de 200 000 nouveaux immigrants, et devrait en recevoir davantage l'an prochain.

En annonçant hier le plan d'immigration pour 1996, le ministre fédéral de l'Immigration, Sergio Marchi, a indiqué que le Canada devrait en fait voir débarquer entre 195 000 et 220 000 nouveaux arrivants, immigrants ou réfugiés, reflétant une tendance à la hausse.

Parmi les immigrants, près de la moitié ( 46 p. cent ) fait partie du programme de réunification familiale et l'autre moitié de la catégorie économique.

Le Canada prévoit accueillir entre 78 000 et 85 700 immigrants en vertu du programme de réunification des familles et entre 85 500 et 94 500 immigrants dans la catégorie économique.

Même si cette année, le nombre d'immigrants acceptés au Canada augmentera de 5000, le nombre de réfugiés quant à lui demeure le même que l'an dernier, soit 32 300.

En Chambre, M. Marchi a dit que son plan d'immigration maintiendra le cap sur le recrutement des immigrants appartenant à la catégorie économique, sans pour autant sacrifier le programme de réunification des familles.

Le plan d'immigration n'a pas abordé cependant le problème du parrainage, un engagement pris par des immigrants de soutenir financièrement leurs proches qu'ils font venir au pays. Mais dans bien des cas l'engagement n'est pas respecté, une situation qui coûte aux contribuables 700 millions $ par année en aide sociale.

Le ministre Marchi a promis de s'attaquer à ce problème.

Des études démontrent que les familles d'immigrants qui arrivent au pays injectent moins d'argent dans l'économie que leurs enfants, tout en profitant des avantages sociaux offerts par le Canada.

Mais ces mesures n'entreront en vigueur qu'après 1996.

Pour sa part, le Québec, qui exerce un certain pouvoir sur son immigration, s'est fixé l'an dernier comme objectif d'accueillir 40 000 immigrants.

# Étiqueter le sang à risque ?

*Prese Canadienne*

*TORONTO*

■ Une étiquette posée sur les produits sanguins potentiellement contaminés par le virus du sida ou celui de l'hépatite C n'aurait pas contribué à sauver des vies, étant donné que les dégâts étaient déjà faits quand on a appris l'existence du risque relié à ces produits, a déclaré hier un ancien responsable du système canadien d'approvsionnement en sang.

Durant l'enquête sur l'approvisionnement en sang, qui vise à éclaircir les circonstances ayant fait en sorte que des milliers de personnes ont été infectées des virus du sida ou de l'hépatite C au début des années 80, le Dr John Furesz, qui dirigeait le Bureau des produits biologiques au moment des faits, a déclaré qu'il était trop tard pour intervenir quand il a pris connaissance du risque couru par les personnes qui recevaient du sang.



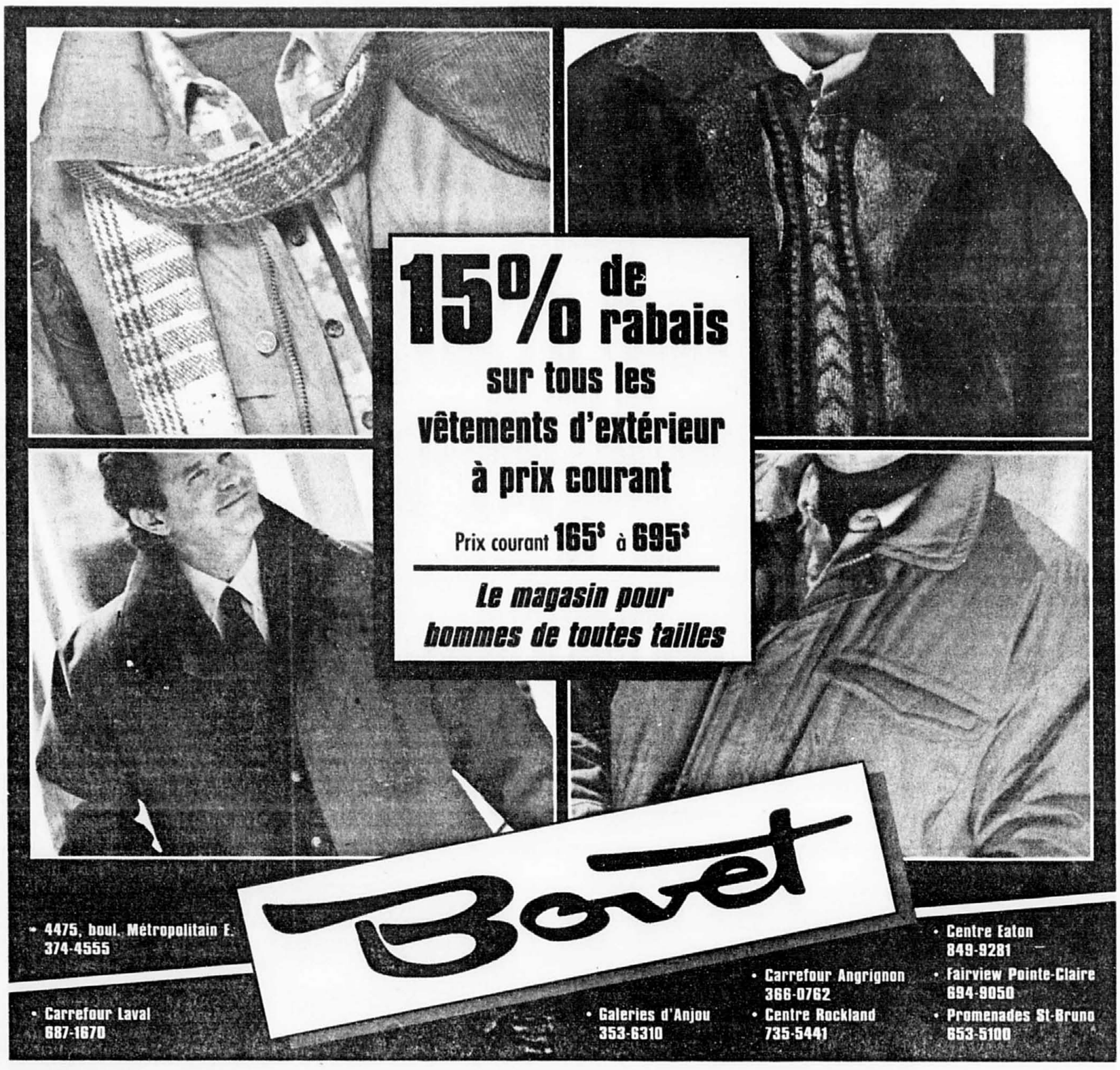

# Un ancien commandant de sous-marin est jugé coupable de violence

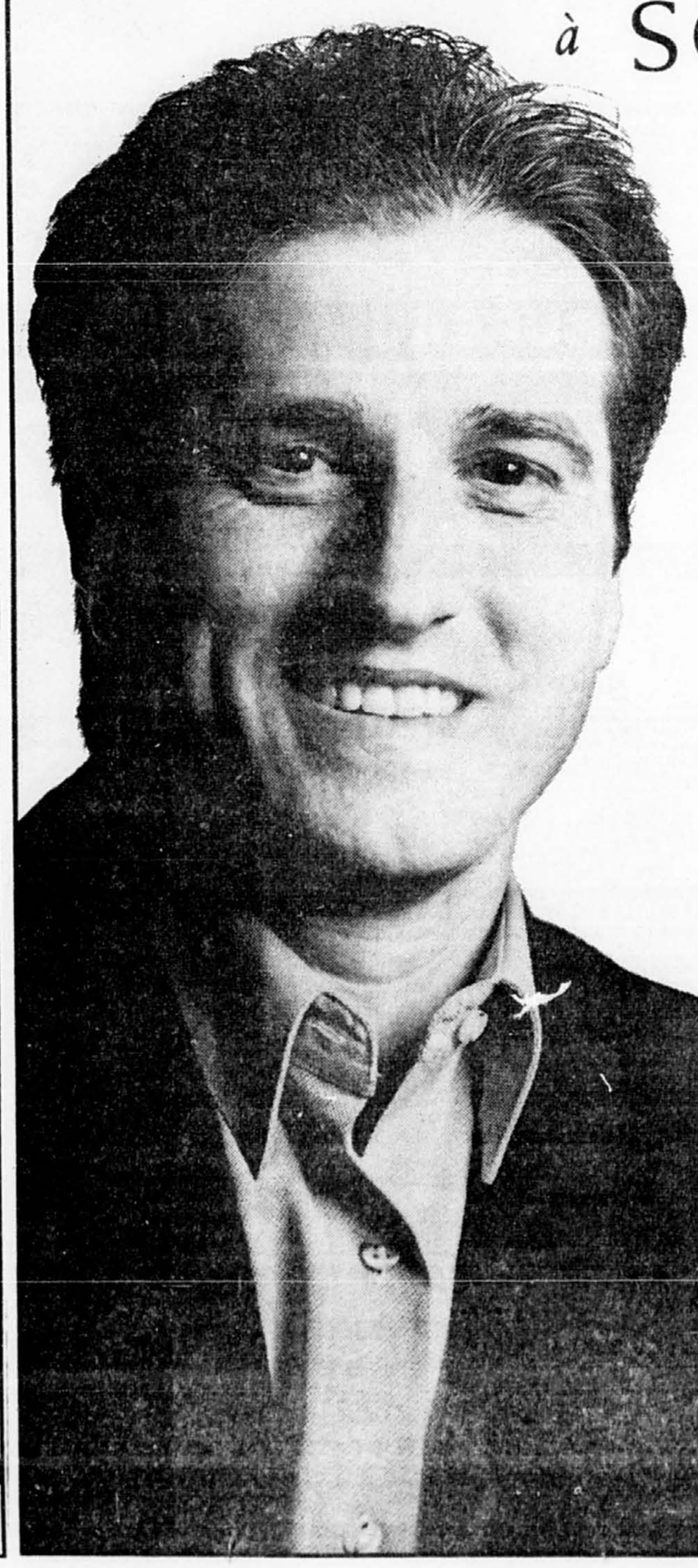
*Presse Canadienne*

*HALIFAX*

■ Un ancien commandant de sous-marin qui selon les témoins se comportait en tyran s'est presque tenu au garde-à-vous hier pendant qu'un officier lisait un verdict de culpabilité relativement à cinq chefs d'accusation d'avoir maltraité son équipage.

Le lieutenant-commandant Dean Marsaw, 39 ans, de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, regardait droit devant lui lorsque les cinq militaires chargés de le juger le reconnaissaient coupable d'avoir maltraité verbalement et physiquement son équipage à bord du HMCS Ojibwa de 1991 à 1993, les empêchant ainsi de s'acquitter convenablement de leur devoir.



## RÉSULTATS

La Poule aux Oeufs d'or

Tirage du 95-11-01

| | |
|---|---|
| 1er numéro | |
| 728854 | 10 000 $ |
| 2e numéro | |
| 395165 | 10 000 $ |
| 3e numéro | |
| 792150 | 10 000 $ |
| 4e numéro | |
| 236364 | 100 000 $ |

**Ces 4 numéros gagnants sont décomposables:**

| NUMÉROS | LOTS |
|---|---|
| 5 derniers chiffres | 1 000 $ |
| 4 derniers chiffres | 100 $ |
| 3 derniers chiffres | 10 $ |
| 2 derniers chiffres | 5 $ |
| **NUMÉROS** | **LOTS** |
| 5 premiers chiffres | 1 000 $ |
| 4 premiers chiffres | 100 $ |
| 3 premiers chiffres | 10 $ |
| 2 premiers chiffres | 5 $ |

Banco — Tirage du 95-11-01

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1 | 3 | 5 | 6 | 9 |
| 10 | 18 | 22 | 23 | 24 |
| 30 | 40 | 50 | 52 | 53 |
| 54 | 56 | 59 | 61 | 66 |

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.